

LES DONS SPIRITUELS (Donald GEE)

PAR DONALD GEE - 1932

Introduction et traduction par Louis DALLIÈRE

INTRODUCTION

PRÉFACE DE LA 1^{re} ÉDITION ANGLAISE

PRÉFACE DE LA 3^e ÉDITION ANGLAISE

CHAPITRE I. Peut-on recevoir les dons spirituels de nos jours ?

II. Le but des dons spirituels

III. Le don de sagesse et le don de connaissance

IV. La foi ; les dons de guérison le don d'opérer des miracles

V. Le don de prophétie

VI. Le discernement des esprits

VII. Les langues et l'interprétation des langues

VIII.— Les dons de l'Esprit et le fruit de l'Esprit

IX. Comment obtenir les dons spirituels

X. Les abus : causes et remèdes

XI. Examen de quelques difficultés

XII. Conclusion

1^o épître de Paul aux Corinthiens.

Chapitre 12. — 1 Pour ce qui concerne les dons spirituels, je ne veux pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance.

2 Vous savez que, lorsque vous étiez païens, vous vous laissiez entraîner vers les idoles muettes, selon que vous étiez conduits. 3 C'est pourquoi je vous déclare que nul, s'il parle par l'Esprit de Dieu, ne dit : Jésus est anathème ! et que nul ne peut dire : Jésus est le Seigneur ! si ce n'est par le Saint-Esprit.

4 Il y a diversité de dons, mais le même Esprit ; 5 diversité de ministères, mais le même Seigneur ; 6 diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout en tous.

Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune. 8 En effet, à l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance par le même Esprit ; 9 à un autre, la foi, par le même Esprit ; à un autre le don des guérisons, par le même Esprit ; 10 à un autre, le don d'opérer des miracles ; à un autre, la prophétie ; à un autre, le discernement des esprits ; à un autre, la diversité des langues ; à un autre, l'interprétation des langues. " Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut.

INTRODUCTION

M. Donald Gee, qui a bien voulu nous autoriser à présenter au public de langue française, son livre sur les Dons spirituels, appartient à cette fraction de l'Eglise chrétienne que l'on a pris coutume d'appeler le mouvement de Pentecôte. M. Donald Gee a été pasteur à Édimbourg, dans une église foursquare (1), et, depuis quelques années, il parcourt le monde entier, prêchant et enseignant, principalement sur la question des dons spirituels.

Nous espérons que cette traduction donnera une idée plus précise de ce qu'est en réalité le mouvement de Pentecôte, ou de l'Evangile foursquare, encore assez mal connu dans notre pays.

L'enseignement de M. Gee est essentiellement fondé sur la Bible. Il a, croyons-nous, le grand mérite de nous rendre le sens exact des textes qui concernent les dons spirituels. De la sorte, l'Eglise primitive revit dans notre pensée d'une manière particulièrement précise et intense.

Est-il possible, de nos jours, d'avoir une Eglise fondée d'aplomb sur la Parole de Dieu, et jouissant de dons authentiques du Saint-Esprit ? C'est la question que l'existence du mouvement de Pentecôte pose à la conscience, de la chrétienté. Nous espérons que le livre de M. Donald Gee aidera le lecteur à s'orienter vers une réponse personnelle à cette question, sous le regard de Dieu.

(1) Le mot anglais foursquare : carré, est le mot caractéristique du Réveil de Pentecôte. Il désigne d'abord le caractère absolu du message évangélique, qui est d'aplomb sur la Parole de Dieu. Les quatre doctrines fondamentales du foursquare sont : Jésus sauve, Jésus guérit, Jésus baptise du Saint-Esprit, Jésus revient.

Préface de la 1re édition anglaise

L'auteur a rédigé les études bibliques qui composent ce volume, au cours d'une grande tournée de conférences, qui l'a amené en diverses parties du monde. Ces études n'ont pas cependant été conçues à la hâte ; elles représentent le fruit de plusieurs années de méditation sur la question des dons spirituels, selon l'Écriture Sainte ; et le sujet devient de plus en plus familier à l'auteur au fur et à mesure qu'il le traite de nouveau en public. Il doit beaucoup également aux autres orateurs ou écrivains qui lui ont apporté plus d'un trait de lumière en cette matière. Il ne prétend nullement à l'originalité.

Les études sur les Dons spirituels sont accueillies partout avec beaucoup d'intérêt et de faveur. Certainement les croyants ont soif, en tous lieux, d'un enseignement clair et nettement biblique sur ce sujet, car ils comprennent de plus en plus qu'ils peuvent être ainsi conduits à des voies de communion avec Dieu qui véritablement versent l'abondance. (Psaume 65:12).

Ceux qui ont entendu l'auteur traiter ces sujets en public, lui ont souvent demandé de présenter ses études en volume ; aussi espère-t-il que le présent petit livre sera favorablement accueilli.

Il espère également rendre service, par le moyen de cette publication, à toute l'Église de Dieu, en apportant une contribution, — bien modeste —, à ses enseignements sur un sujet qui a été peu traité, et autour duquel flottent un certain nombre d'idées qui, sans être positivement erronées, sont souvent assez mal définies.

L'auteur s'est efforcé d'éviter, autant que possible, tout parti pris confessionnel. Il est difficile d'y parvenir quand on est attaché de cœur à un grand mouvement, que l'on veut servir malgré tous les malentendus, les préjugés, et malgré ses propres insuffisances. Toutefois nous espérons que le lecteur même le, plus exigeant trouvera ici peu de controverse et beaucoup d'édification.

Ces études ont pour fondement la Bible, Parole inspirée de Dieu ; nous croyons que les faits qu'elle rapporte au sujet des dons spirituels sont authentiques, et que son enseignement en la matière doit être accepté comme étant d'autorité divine.

Edimbourg, Décembre 1928.

DONALD GEE.

Préface de la 3^e édition anglaise

Le fait qu'une troisième édition du présent opuscule a été nécessaire dans l'espace de dix-huit mois, confirme ce que nous écrivions : à l'heure actuelle il y a un grand désir de connaître l'enseignement de la Bible, sur les Dons spirituels. Nous avons été ému et réconforté par l'appui qui nous a été donné par des chrétiens éminents, qui n'appartiennent pas à ce qu'on est convenu d'appeler le Mouvement de Pentecôte. Ce que nous demandons

à Dieu, pardessus tout, c'est que les Dons spirituels fassent partie de l'expérience actuelle de tous ses enfants. Nous attachons à cela beaucoup plus d'importance qu'à une simple adhésion doctrinale. L'Évangile, dans toutes ses parties, ne consiste pas en paroles, mais en puissance.

Avril 1930.

DONALD GEE.

CHAPITRE I

Peut-on recevoir les dons spirituels de nos jours ?

Pourquoi pas ? A ceux qui disent « non » d'apporter leurs preuves. Rien dans l'Écriture, la raison ou l'expérience, ne nous permet de croire que les dons du Saint-Esprit, sans aucune exception, ne sont plus d'aujourd'hui.

Voyons quels sont les arguments les plus fréquemment avancés pour prouver qu'on ne doit plus compter au XX^e siècle sur les dons surnaturels qui, au I^{er} siècle, étaient si répandus dans l'Église.

1^o Dieu a cessé d'accorder ces manifestations de son Esprit depuis la fin de l'âge apostolique.

Sur quelle autorité fonder une telle affirmation ? Non pas certes sur celle du Nouveau Testament. Il ne contient pas une seule ligne qui indique que Dieu ait eu l'intention de retirer ses dons. Bien au contraire, nous lisons : « Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel (Rom. 11:29) — Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et éternellement (Hébreux, 13:8) ». Le Christ ressuscité, qui 'travaillait avec ses premiers disciples et confirmait la Parole par les miracles qui l'accompagnaient (Marc 16:20), est aussi avec eux « jusqu'à la fin du monde (Matth. 28:20). » Si nous cherchons à rabaisser l'expérience spirituelle, telle qu'elle nous est présentée dans la Bible, au niveau de notre pauvre expérience et de nos propres opinions, où alors nous arrêterons-nous ?

On cite souvent, un verset qui prouverait, dit-on, que certains dons spirituels ne sont plus de notre temps : « les langues cesseront » (I Cor. 13:8). Chose curieuse, on affirme que les langues cesseront, et l'on semble ignorer qu'il en est tout à fait de même de la prophétie et de la connaissance. Nos contradicteurs possèdent, en général, cette dernière avec abondance, et se récrieraient vivement si on leur disait que la connaissance a disparu, elle aussi, en ce qui les concerne.

Mais ce passage se rapporte évidemment au moment où « ce qui est parfait sera venu » (v. 10), non pas à l'époque actuelle où « nous voyons confusément comme dans un miroir » ; les dons cesseront quand nous verrons face à face (v. 12). En fait, tout le passage prouve avec une très grande force que nous devons compter sur les dons spirituels jusqu'à la fin du

monde actuel, puisque le but divin en vue duquel ils ont été donnés ne sera atteint que lorsque ce qui est parfait sera venu. On admettra facilement que nous n'y sommes pas encore.

2° L'histoire prouve que les dons disparurent à la fin de l'âge apostolique.

Ceci est vrai en partie, mais faux dans l'ensemble. En somme, l'histoire prouverait plutôt le contraire. Ce qui est vrai, c'est que les dons furent moins en évidence après l'âge apostolique et même déjà vers la fin de cette époque. Non pas que le Seigneur eût retiré ses dons, mais, comme le dit John Wesley, « parce que l'amour de beaucoup, de presque tous ceux qui portent le nom de chrétiens, s'était refroidi... Telle est la véritable raison pour laquelle les dons extraordinaires du Saint-Esprit disparurent de l'Eglise chrétienne. » Aux époques de Réveil, à travers toute l'histoire de l'Eglise, ils réapparurent sous une forme ou sous une autre. Prenons garde : il ne faut pas accuser Dieu de retirer ses dons, si en réalité c'est l'Eglise qui les a perdus par sa tiédeur.

Cependant il n'est pas exact de dire que les dons aient jamais cessé. Irénée, Tertullien, Jean Chrysostome, Augustin, font tous allusion à ces dons comme existant à leur époque. Pendant le Moyen-âge, ils apparurent parmi les Vaudois et les Albigeois persécutés ; plus tard, parmi les Jansénistes, les premiers Quakers, les Prophètes Cévenols, les Méthodistes à leurs débuts, et jusque dans l'église des Irvingiens au XIX^e siècle. Il y a beaucoup de chrétiens, encore aujourd'hui en vie, qui ont eu le don des langues ou d'autres manifestations du Saint-Esprit, longtemps avant la grande effusion actuelle qui a commencé vers 1900.

3° Le canon du Nouveau Testament étant définitivement constitué, le ministère des dons spirituels n'est plus nécessaire puisque nous avons la Parole écrite.

Cet argument ne tient aucun compte de la vraie nature des dons de l'Esprit. On se figure que l'Eglise primitive attachait la même autorité à l'exercice de ces dons qu'aux Ecritures. Le Nouveau Testament prouve le contraire. L'Eglise primitive fait constamment appel à l'autorité des Saintes Ecritures de l'Ancien Testament (et jamais à l'autorité de ses propres prophètes) pour fonder les doctrines et trancher les discussions. (Actes 2:16-15:15-28:22, etc.). Les prophéties de l'Ecriture (II Pierre 1:20) avaient une toute autre autorité que les dons spirituels : il en est toujours ainsi aujourd'hui.

Les dons spirituels n'ont pas eu pour but la composition du Nouveau Testament ; ils ne remplaçaient pas la Parole écrite avant que le Nouveau Testament fût composé. Leur rôle était tout différent, et si on les exerce normalement dans leur propre sphère, ils sont aussi précieux et nécessaires aujourd'hui qu'alors.

4° Mais les dons ne sont plus nécessaires aujourd'hui car le monde est convaincu de la vérité du Christianisme.

Peut-on avancer sérieusement un pareil argument ? Même en pays chrétien il y a des multitudes d'incrédules. L'Eglise ne doit-elle plus compter que sur d'éloquents appels intellectuels pour assurer la victoire de l'Evangile

On le dirait, si on en juge par la préparation donnée aux pasteurs dans les écoles théologiques. De telles armes sont légitimes et précieuses, nous l'admettons, mais il y a des

foules qui ne seront jamais touchées par l'Evangile, si ce n'est par une manifestation surnaturelle de puissance, foules altérées en face d'une Eglise sans puissance.

Que la guérison divine et la manifestation des autres dons aient une grande puissance pour éveiller les indifférents, convaincre de péché, attirer à l'Evangile et aboutir à de vraies conversions, le fait est abondamment prouvé. Partout où le ministère des dons spirituels est exercé, les foules accourent en masse. L'exercice des dons spirituels produit aussi dans les services religieux un tel sentiment de la réalité de la présence du Dieu vivant, que les chrétiens qui goûtent ces choses sont remplis d'un enthousiasme entièrement nouveau. Ces résultats ne sont-ils pas nécessaires et précieux ?

Les missionnaires dans les pays païens sont dans une situation tout à fait analogue à celle des premiers apôtres. Tout le monde admettra sûrement que, pour eux, les dons de l'Esprit constituent une aide appréciable. Mais si l'on admet leur réalité et leur valeur pour les champs de mission, alors on ne peut plus soutenir qu'ils ne sont pas pour notre temps.

5° Mais si ces dons sont réellement pour notre temps, pourquoi les dirigeants des églises ne les exercent-ils pas ?

Pour différentes raisons : quelques-uns se sont détournés de la simplicité de l'Evangile, de la vérité qui est en Jésus, et des doctrines essentielles de la foi : on ne peut guère s'attendre à ce que le Saint-Esprit confère ses dons à de tels ministres.

Beaucoup sont fidèles à « la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes » mais il y a le plus souvent, par une étrange inconséquence, une complète incrédulité en ce qui concerne les dons spirituels. On ne les désire pas, on ne les attend pas, on ne croit pas qu'il soit possible de les recevoir. Il y a un principe infaillible ici : « Qu'il vous soit fait selon votre foi ». Dieu n'impose pas ses grâces à ceux qui ne les attendent pas avec foi. Dans certains cas, il est triste de le dire, le prix à payer a été jugé trop élevé. Une opposition acerbe contre les dons spirituels est souvent le fait d'une conscience troublée, qui essaie de se justifier de n'avoir pas répondu à un appel très clair de Dieu, qui voulait l'engager dans cette voie.

Parmi les plus consacrés et les plus spirituels des enfants de Dieu, il y a souvent une crainte étrange et bien exagérée de la puissance des démons et de leur habileté à séduire. Le Seigneur laisserait-il un homme sincère qui recherche une vie plus étroitement unie à la sienne, devenir le jouet du Prince des ténèbres ? Que l'on médite plutôt Luc 11:11-13. Par crainte de faire fausse route, on préfère n'avoir aucune expérience du surnaturel. On oublie que le Nouveau Testament contient des règles très simples pour éprouver les esprits, et qu'un esprit de crainte y est tout spécialement condamné. Ce fut un coup de maître de Satan de priver beaucoup d'excellents chrétiens des richesses de leur héritage, par la crainte des illusions. Il est très regrettable que plusieurs des docteurs chrétiens les plus remarquables se soient prêtés de nos jours à cette besogne. Depuis des années la preuve a pu être faite qu'il n'y a rien de démoniaque dans les expériences qui ont été accordées à tant d'enfants de Dieu : cependant la crainte et le préjugé font encore leur oeuvre mortelle.

Rien n'interdit à l'Eglise de jouir pleinement aujourd'hui de la possession et de l'exercice de tous les dons de l'Esprit. Nous bénissons Dieu du fond du coeur pour ceux qui ont déjà été remis à leur place normale au milieu de nous. Il y a encore des territoires à explorer. Nous devons aller de l'avant avec le courage de la foi. Puisque nous nous avançons sur des terres

dont Dieu Lui-même a tracé les frontières, nous pouvons avoir une pleine assurance qu'il nous permettra, dans sa grâce infinie, de jouir pleinement de notre héritage.

CHAPITRE II

Le but des dons spirituels.

Dans le conseil divin, les dons spirituels sont destinés à servir de fondement aux ministères chrétiens. Le Nouveau Testament met cette vérité clairement en lumière (I Cor. 12, Romains 12:3-8, I Pierre 4:10-11).

Les divers ministères énumérés dans I Corinthiens 12:28 et Ephésiens 4:11, sont fondés sur le ou les dons accordés au croyant. Dans le chapitre 12 de I Corinthiens, Paul passe tout naturellement de la description des dons (premiers versets du chapitre) à celle des ministères qui découlent de ces dons (fin du même chapitre). Il n'y a peut-être pas un parallélisme absolu entre la liste des dons et celle des ministères, mais cela n'enlève rien au principe. L'Eglise primitive, ayant reconnu que le Saint-Esprit avait départi ses dons avec une souveraineté absolue (« comme il le veut », I Cor. 12:11), reconnut aussi que, de cette manière, Dieu avait donné à l'Eglise les divers ministères nécessaires à son témoignage envers ceux du dehors, et à l'édification de ses membres au-dedans. Sans aucun doute, c'est à cause des dons reçus du Seigneur par le croyant, que celui-ci était reconnu comme exerçant un des ministères chrétiens, et qu'il était par suite traité dans le corps de Christ, comme étant lui-même un don du Chef ressuscité. Toute la Trinité sainte est en oeuvre dans l'octroi des dons spirituels, comme le montre l'étude des versets I Corinthiens 12:5-6.

Un ministère spirituel.

Nous avons posé le principe selon lequel tout ministère chrétien a pour origine un don de Dieu. Arrêtons-nous un instant pour considérer à quel point nous nous sommes écartés de ce principe aujourd'hui. On accepte dans le corps pastoral des hommes qui ne sont même pas réellement convertis, à plus forte raison des hommes qui n'ont pas reçu le baptême du Saint-Esprit, condition essentielle d'un ministère efficace. De plus, la formation des pasteurs est en général une simple érudition, accumulant des connaissances purement naturelles, ou le perfectionnement de talents naturels, sans qu'on prête pratiquement aucune attention aux dons spirituels.

La pratique constante des dons spirituels ne fournit pas seulement à l'Eglise les ministères dont elle a besoin. Etant surnaturels et divins dans leur origine, il en résulte qu'ils sont une continuelle manifestation de l'Esprit, un témoignage réel et fort rendu à la présence et à la puissance du Saint-Esprit.

Le ministère fondé sur les talents naturels donne rarement cette impression. Le plus souvent, il attire l'attention sur les qualités brillantes du pasteur et glorifie en lui l'homme. Le vrai ministère fondé sur les dons spirituels laisse l'homme à l'arrière-plan et glorifie Dieu. Tel était

le vrai ministère apostolique. (voyez le ch. 2 de I Corinthiens).

Un ministère ouvert à tous.

Le plan tracé par le Seigneur en vue des ministères dans son Eglise, est dévoilé d'une manière splendide dans I Cor. 12:12-27 ; et il y a une part pour chaque croyant, Tous peuvent avoir part au ministère spirituel. Si l'on étudie le Nouveau Testament de bonne foi, on est contraint d'admettre que le ministère d'un seul homme, qui prévaut d'une manière si générale dans les églises de nos jours, n'est pas conforme à l'ordre divin révélé dans les Ecritures.

Précisons bien la portée de cette affirmation, de peur qu'on ne nous accuse de favoriser la tendance ultra-démocratique et anarchique, préconisée par ceux qui ne veulent reconnaître ni charge ni gouvernement, et qui voudraient donner à tous la même autorité et la même position dans l'Eglise. Souvent on se porte par réaction à cette extrémité, comme le pendule qui oscille d'un extrême à l'autre. Le modèle idéal donné dans l'Ecriture présente une union parfaite de la liberté qui est reconnue à tous de participer au ministère spirituel, avec l'autorité reconnue à quelques-uns, qui reçoivent de Dieu des charges de gouvernement, et qui ont des dons surnaturels pour exercer des ministères spéciaux, comme apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs.

Mais comme est beau que le plus humble croyant, ayant reçu un don spirituel, puisse apporter une force au corps de Christ tout entier, et que, d'autre part, le corps entier soit frustré si ce ministère en apparence insignifiant est empêché ! Ainsi Paul décrivant une réunion de l'église de Corinthe, écrit : « Lorsque vous vous assemblez, les uns ou les autres, parmi vous, ont-ils un cantique, une instruction, une révélation, une langue, une interprétation, que tout se fasse pour l'édification. » (I Cor. 14:26). Dans le même chapitre il se représente l'assemblée entière parlant en langues ou prophétisant (v. 5), et il attend de ce dernier don des résultats fort précieux (v. 24 et 31).

Les dons spirituels correctement pratiqués, ont pour fin, dans la pensée divine, des bénédictions toutes particulières pour les incroyants et pour l'Eglise de Dieu. L'exercice de ces dons pratiqué avec ordre, est indispensable pour l'édification de l'Eglise : c'est ce que nous étudierons dans un prochain chapitre.

Dans la vie religieuse personnelle.

Il ne faut pas négliger cet aspect quand on étudie le but des dons spirituels. Chose étrange, l'enseignement et le témoignage de Paul dans I Cor. 14, montrent clairement que le don auquel quelques-uns ont attribué un peu hâtivement un usage public, le don des langues, a en réalité un usage privé des plus importants.

Paul remercie Dieu de ce qu'il parle en langue plus qu'eux tous (v. 18) ; cependant, de toute évidence, il emploie ce don très rarement dans les réunions (v. 119). La seule explication possible de cette contradiction apparente est que Paul pratiquait ce don en privé. La clé est dans les versets 2 et 28, où il expose avec netteté que celui qui parle en langues parle à Dieu et non aux hommes. De plus, Paul ajoute qu'à l'occasion, il priera par l'Esprit seulement, c'est-à-dire en langues. Il n'avait pas peur d'exercer ce don ; et qui peut dire à quel point les bénédictions reçues par autrui dépendaient de ses intercessions par l'Esprit, ou à quel point son puissant ministère se fortifiait par la plénitude divine jaillissant dans son âme par le

moyen de cette forme si précieuse de communion avec Dieu ?

Prier dans une langue inconnue est une pratique conforme aux Ecritures. Il n'y a rien de malsain ou de mystérieux dans ce moyen de communion entre Dieu et l'homme. « Dieu est Esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en Esprit et en vérité. » (Jean 4:24) ; il est dit clairement que le don des langues fournit à l'esprit humain un moyen de s'exprimer (I Cor. 14:14) ; il fournit par conséquent un moyen légitime de communion entre le racheté et son Rédempteur. Pourquoi l'intelligence serait-elle toujours active dans la prière, spécialement dans l'adoration secrète ? Les soupirs de l'Esprit peuvent fort bien s'exprimer en dehors d'elle.

Ils manifestent la puissance de Dieu.

Les conséquences de l'expérience et du ministère surnaturels dans l'Eglise primitive furent très importantes ; elles constituent un des traits distinctifs de cette Eglise. Heureusement, nous l'avons vu, il y a tout lieu de croire que les mêmes choses peuvent se répéter aujourd'hui.

Pourvue des dons de sagesse et de connaissance, l'Eglise était en mesure d'exercer un ministère qui répandait la lumière divine, tout en remplissant d'étonnement ceux qui avaient été accoutumés aux subtilités d'une orgueilleuse philosophie, où il n'y avait point de place pour des « folies ». Cependant, Dieu choisissait maintenant de faibles instruments (I Cor. 1:27) pour confondre la sagesse du monde, et ils mirent le monde sens dessus dessous en une génération.

Pourvue des dons de guérison et de miracle, l'Eglise avait une grande puissance dans le combat contre le paganisme : Paul frappant Elymas de cécité (Actes 13), guérissant les malades à Ephèse (Actes 19), et guérissant le père de Publius (Actes 28), voilà, entre autres, quelques illustrations de cette puissance.

Pourvue des dons de foi et de discernement des esprits, l'Eglise se fortifiait contre la plus dure des persécutions, supportait les rigueurs de la guerre, car elle avait des prises surnaturelles sur l'invisible et l'éternel. Les pièges les plus subtils de l'Ennemi, voulût-il même se déguiser en ange de lumière, étaient déjoués à l'instant.

Pourvue des dons d'expression surnaturelle, l'Eglise entendait continuellement dans son sein des révélations qui enflammaient d'un feu divin orateurs et auditeurs, et qui procuraient un ministère que ne peuvent égaler ni les dons oratoires les plus brillants, ni la logique la plus persuasive. Elle en tirait un profit inappréciable d' « exhortation, d'édification, de consolation. » (I Cor. 14:3) ; elle avait un pouvoir extraordinaire pour convaincre l'incroyant. (v. 24).

Les dons manifestent la présence de Dieu.

Le but des dons spirituels, correctement pratiqués dans les assemblées de l'Eglise, est résumé de la manière la plus forte et la plus précise dans les mots du verset 25 : « Dieu est réellement au milieu de vous. ».

Tel était le témoignage, non d'un enthousiaste, disposé à l'avance à tout accepter comme venant de Dieu, mais d'un incroyant, entrant sceptique dans l'assemblée, peut-être même

hostile : cependant les manifestations de l'Esprit de Dieu lui faisaient une telle impression que le sentiment de la présence de Dieu s'imposait à lui, et lui restait ensuite comme le souvenir dominant de sa visite à une assemblée chrétienne.

Tel est, pleinement révélé, le but dernier des dons spirituels. Ils servent à mettre l'homme en contact avec la réalité du Dieu invisible ; ils obligent l'Eglise à comprendre que le Saint-Esprit est toujours présent, et que tout vrai ministère vient de lui, car il est pour elle la seule source de vie et de puissance ; ils servent enfin à donner à l'incroyant la conscience que Dieu ne doit pas être oublié et que le péché ne peut pas être traité à la légère.

Quand l'Eglise rentrera en possession de ses pouvoirs divins, quand elle possèdera par pure grâce tous les dons spirituels, elle sera réellement « belle comme la lune, pure comme le soleil, mais terrible comme des troupes sous leurs bannières. ».

CHAPITRE III

Le don de sagesse et le don de connaissance.

Ces deux dons spirituels sont en tête de la liste donnée par Paul dans I Cor 12:8-11 ; nul doute qu'il ne faille les compter au premier rang des dons dans les meilleurs, qu'il désire voir recherchés par ses lecteurs.

Cependant il est difficile de les définir d'une manière précise, comme en conviendront aisément tous ceux qui ont essayé d'approfondir la question.

Sont-ils surnaturels ?

Sont-ce des dons naturels ou surnaturels ? Une solution aisée et attrayante serait de les regarder comme des dons naturels de sagesse et de connaissance, sanctifiés par le Saint-Esprit, et consacrés au service de Dieu. Cette explication a le mérite de rendre à Dieu la gloire pour nos dons naturels, et elle suppose que le meilleur emploi qui puisse en être fait consiste à les livrer à l'Esprit de Dieu : et tout cela est très juste.

Mais cette explication épuise-t-elle le sujet ? Convient-elle à tout le tableau dressé dans le Nouveau Testament ? Il y a à cela une objection décisive.

Ces dons sont placés dans une liste des manifestations du Saint-Esprit. Ils sont essentiellement une partie de ce revêtement de la puissance d'En-haut, qui est donné aux croyants parce qu'ils ont reçu le Saint-Esprit. Cette note revient sans cesse dans tout le passage. (I Cor 12:3-11) : « A l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, par le même Esprit...

Un seul et même Esprit opère toutes ces choses. » D'une manière générale les dons sont « la manifestation de l'Esprit. »

Or, l'homme inconverti, qui n'a jamais reçu l'Esprit de Dieu, peut avoir de grands dons de sagesse et de connaissance. Des oeuvres importantes de philosophie, des encyclopédies, ont été composées par des athées. Il est tout-à-fait certain que Paul fait ici allusion à des dons conférés spécialement aux croyants par l'opération surnaturelle de l'Esprit.

Cette manière de traiter le sujet des dons spirituels est la seule logique. Personne ne prétendra sérieusement que les dons de guérison du Nouveau Testament ont un lien quelconque avec la science médicale, ou que le don des langues était simplement l'acquisition ordinaire des idiomes étrangers. Ces dons portent à première vue l'empreinte du surnaturel. Nous sommes par là contraints logiquement de reconnaître que le don de sagesse et le don de connaissance sont aussi surnaturels, et font partie de l'opération de Dieu dans et par l'Eglise, par le moyen de laquelle l'Esprit est rendu manifeste. (I Cor.12:7). Bien qu'ils opèrent à travers des vases d'argile, leur source originelle est divine et non humaine. Ils révèlent la présence de Dieu.

a) LA PAROLE DE SAGESSE.

Le don spirituel de sagesse est donné par révélation. C'est ce qu'illustrent magnifiquement les chapitres premier et second de I Corinthiens. Dans ces chapitres le mot sagesse (sophia) et ses dérivés reviennent au moins vingt-quatre fois, et toujours la distinction est clairement tracée entre la sagesse des hommes et la sagesse de Dieu.

Paul explique en particulier qu'il laisse de côté la sagesse naturelle, qu'il possédait sans aucun doute et qu'il aurait pu employer (I Cor. 2:1-4), en vue de devenir le canal de la sagesse surnaturelle de l'Esprit. Il affirme ensuite que cette sagesse est donnée par révélation (v. 6-10).

De plus, il s'agit ici d'une parole de sagesse, non pas d'une sagesse abstraite ; car il dit : « une sagesse que nous prêchons... nous parlons avec des discours qu'enseigne l'Esprit. » (I Cor. 2:6, 7, 13). Il s'agit évidemment de la pratique du don spirituel qui est désigné par l'expression « une parole de sagesse. »

Dans ces passages le don sert à dévoiler la vérité en ce qui concerne la prédication de la Croix, et les choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Nous n'hésitons pas à affirmer que ce passage révèle l'un des emplois les plus élevés et les plus vrais de ce don. « L'enseignement des choses profondes de Dieu ; ses voies de salut que l'Esprit seul peut explorer et révéler : cet enseignement réclame une faculté d'intuition. » (Dr J. Massie). Le don de sagesse ainsi employé portait au coeur une révélation de la vérité, qui était intuitive, mais convaincante. Dans le ministère d'un apôtre, il produisait des résultats considérables par la puissance de l'Esprit.

Un autre aspect de ce don.

Il y a probablement d'autres aspects de la parole de sagesse. Nous en parlons avec une certaine réserve car notre interprétation n'est peut-être pas tout à fait aussi sûre ici.

Le Seigneur a donné des promesses précises à ses disciples en leur disant : « Je vous donnerai une bouche et une sagesse. » (Luc 21:15). Il s'agit de paroles prononcées dans des moments d'épreuve et de crise, et mises expressément en rapport avec l'opération du Saint-

Esprit (Luc 12:12). Il y a lieu, semble-t-il, de reconnaître ici un autre exemple authentique de la parole de sagesse.

Il y a deux occasions dans le ministère du Seigneur où l'on peut voir une belle illustration de cette forme de sagesse divine.» Tout d'abord, sa question aux principaux sacrificateurs au sujet du baptême de Jean (Matth 21:25) ; elle constituait une réponse si parfaite à ses adversaires qu'elle les désarma complètement et les remplit, de confusion en second lieu, il y a sa réponse fameuse à la question perfide concernant le tribut à payer à César (Matth 22:21), réponse si sage qu'elle a fait l'admiration de tous les siècles depuis lors ! A notre sens le plus humble croyant peut attendre du Saint-Esprit qu'il lui donne quelque chose d'analogue en cas de besoin.

Exemples bibliques.

On peut citer Joseph (Gen. 41:38-39), Salomon (I Rois 3:28) et Daniel (Dan. 2:30). Dans le Nouveau Testament il y a le cas remarquable d'Etienne (Actes 6:10). Notons que dans chacun de ces cas, la parole de sagesse est présentée comme un don surnaturel de Dieu, et est soigneusement distinguée de toute capacité naturelle.

La parole de sagesse eut des conséquences diverses pour ses possesseurs. Elle valut des honneurs à Joseph et à Daniel, le martyre à Etienne. Nous devons la sagesse inspirée du livre des Proverbes en grande partie à cette manifestation du Saint-Esprit par le moyen de Salomon.

b) LA PAROLE DE CONNAISSANCE.

Le don spirituel de connaissance consiste dans une révélation de la vérité divine Opérant à travers les facultés intellectuelles du croyant rempli de l'Esprit. Il s'adresse à la pensée, à la partie rationnelle de l'homme. Il a pour but de révéler à l'intelligence la raison profonde de ce qui a été accepté par la foi. C'est en cela qu'il diffère de la parole de sagesse, laquelle s'adresse aux facultés intuitives du coeur et de l'esprit, mais qui peut laisser l'intelligence momentanément de côté.

Par suite il est très important que le ministère de la parole de sagesse soit toujours accompagné ou suivi du ministère de la parole de connaissance, en sorte que ce qui a été reçu par intuition soit ensuite compris par la pensée. Le don de connaissance est précieux pour fortifier les Eglises. Notez combien de fois l'apôtre Jean dit : « Nous connaissons » dans ses épîtres. C'est probablement par le moyen de ce don 'spirituel qu'Apollos arrosa la semence que Paul avait semée à Corinthe (I Cor. 3:6).

Le don de connaissance est le fondement de la charge de docteur. C'est ce don plus que tout autre que possède le vrai docteur, et qu'il exerce dans les assemblées. Notez bien que c'est un don surnaturel ; il ne consiste certainement pas en une faculté naturelle d'analyse, de raisonnement ou d'exposition. Il est la manifestation du Saint-Esprit agissant à travers le docteur ; les puissances intellectuelles qui sont à l'oeuvre reçoivent la connaissance par une illumination divine.

Un tel docteur est vraiment un don du Christ (Ephés. 4:11), et l'une des plus grandes bénédictions qui puissent être accordées à une église ; il apporte un enrichissement divin

partout où il enseigne dans la puissance de son onction (I Cor 1:5). Certes la lumière divine n'abolit pas les dangers qui résultent de ce que nous portons le trésor dans des vases de terre. Il ne s'agit pas d'une vague hypothèse : celui qui reçoit par le Saint-Esprit une lumière intellectuelle au sujet de la vérité divine, est réellement tenté de s'enorgueillir (I Cor. 8:1). Sans un secours de la grâce, sans l'amour de Dieu pour inonder l'âme, le don spirituel lui-même peut manquer son but. (I Cor. 13:2).

Le docteur qui apporte une parole de connaissance sera gardé humble s'il sait se souvenir que nous connaissons seulement en partie (I Cor. 13:9), même quand nous sommes éclairés par l'Esprit de Dieu. Souvent les docteurs ont été responsables des divisions qui ont déchiré l'Eglise de Dieu, parce qu'ils n'ont pas su accompagner la révélation divine qui leur était accordée d'une mesure correspondante d'humilité et d'amour.

Le remède voulu de Dieu pour son Eglise est l'exercice simultané de tous les dons, ceux qui s'adressent à l'intuition et à l'émotion aussi bien que ceux qui s'adressent à l'intelligence. Le ministère des prophètes et celui des docteurs se complètent et s'équilibrent mutuellement ; qu'on les emploie de concert, on obtient le ministère idéal dans l'Eglise de Dieu. Il y a toujours perte spirituelle, et quelquefois danger, à donner une importance exagérée à l'un des dons au détriment des autres, qu'il s'agisse des langues, de la prophétie, des guérisons, ou de la parole de connaissance. Le plan de Dieu veut que tous les dons soient en oeuvre à la fois en vue de la parfaite édification du corps de Christ.

Comment ces dons opèrent de nos jours.

Ces dons sont-ils en oeuvre de nos jours ? La question est d'une importance vitale. Nous avons rencontré des personnes qui prétendaient avoir le don de sagesse, mais nous confessons franchement que, dans la plupart des cas, nous avons dû repousser leurs prétentions, qui ne trahissaient que fanatisme ou orgueil. Faire de la publicité pour les dons qu'on posséderait, voilà qui est déjà suspect. Qui a un don n'a pas besoin de le publier.

D'autre part, on entend dire souvent avec découragement que tes dons ne se trouvent plus de nos jours dans les églises, en sorte que nous devrions avant tout demander à Dieu de nous les rendre.

Nous éprouvons une grande sympathie pour de telles prières, car nous désirons fort de voir tous les dons de l'Esprit s'exercer dans les églises, s'équilibrant mutuellement, et leur donnant une puissance convaincante à la gloire de Dieu.

Mais la vérité, en ce qui concerne la parole de sagesse et la parole de connaissance, est que ces dons existent dans les assemblées de Pentecôte plus qu'on ne le croit. Il faut reconnaître leur présence.

Il y a d'abord les cas où les plus simples et les moins instruits des croyants ont prononcé des paroles vraiment merveilleuses par leur profondeur spirituelle, leur sagesse dans telle difficulté précise, ou leur pertinence en réponse à quelque question directe. Ceci ne vient-il pas du Saint-Esprit ?

Nous ne voulons pas dire, toutefois, que ce soient là les exemples les plus remarquables de la manifestation de ces dons excellents, ou le meilleur usage qu'on en puisse faire. Il faut

plutôt considérer le ministère de la Parole dans les assemblées.

Paul montre avec force que les assemblées doivent atteindre un certain degré de croissance spirituelle, ou au moins un état de vie spirituelle, pour qu'on puisse y manifester ces dons avec profit. (I Cor 3:1). Ils ne sont pas pour les « charnels », mais pour les « spirituels ». Il aurait aimé se servir de ces dons plus librement que ne le lui permit l'état spirituel des Corinthiens.

Nous pouvons en conclure :

a) que le plein exercice de ces dons peut être empêché, non parce qu'ils font défaut dans le ministre rempli du Saint-Esprit, mais par l'état spirituel de ceux à qui il s'adresse ;

b) que ces dons peuvent être mis en oeuvre sans être reconnus et appréciés comme tels par les assemblées. Par leur nature même, ces grands dons n'ont pas une apparence aussi surnaturelle, ils ne frappent pas par leur forme extérieure, au même titre que les guérisons ou les langues par exemple. Par suite, plus le niveau spirituel sera bas, moins on les reconnaîtra et moins on les appréciera tandis qu'on estimera hautement et qu'on recherchera les dons plus visibles. L'équilibre sera rétabli s'il se produit une réelle croissance dans la grâce.

Nous sommes persuadés que ces deux dons existent au milieu de nous aujourd'hui, et que, au fur et à mesure que la vie spirituelle s'enrichira et s'approfondira dans les assemblées, ils seront de plus en plus manifestés et de plus en plus reconnus.

CHAPITRE IV

La foi ; les dons de guérison ; le don d'opérer des miracles.

Venons-en maintenant à l'étude du groupe des dons de PUISSANCE. En cela, ils se distinguent des deux précédents, aussi bien que des suivants (le don de discernement excepté), qui se manifestent tous par des paroles.

Ce n'est pas sans raison que la foi est placée en tête de ce groupe, car elle est le fondement des autres dons de puissance, quoique moins frappante pour les regards. Les dons qui frappent le plus sont mentionnés les derniers dans chaque groupe. Les ministères les plus grands sont ceux que l'on voit le moins, bien qu'ils soient à la racine de tous les autres.

Etudions successivement chacun de ces dons de l'Esprit :

a) LE DON DE FOI.

Il faut distinguer le don spirituel de foi, de la foi ordinaire, sans laquelle il est impossible de

plaire à Dieu (Héb. 11:6). Le Nouveau Testament enseigne avec la plus grande clarté qu'un certain élément de foi est indispensable pour le salut même de l'âme. « Le Juste vivra par la foi », telle est la note fondamentale de toute vie chrétienne. Il est vrai que même la foi par laquelle on est sauvé, est un don de Dieu (Ephés. 2:8), mais il ne s'agit pas du don spirituel de foi mentionné dans I Cor. 12:9 ; « à un autre, la foi par le même Esprit » : ces mots indiquent clairement qu'il s'agit d'une manifestation particulière du Saint-Esprit, accordée à quelques individus seulement, non pas donnée à tous également. Weymouth traduit : « A un troisième, par le moyen du même Esprit, une foi spéciale ».

Le don spirituel de foi est une qualité spéciale de la foi, que les anciens théologiens appellent quelquefois la foi des miracles. Il est donné à certains serviteurs de Dieu à des périodes critiques, avec une telle puissance qu'ils sont soulevés au-dessus du niveau naturel et ordinaire de la foi en Dieu, et qu'ils reçoivent dans leur âme une certitude qui triomphe de tout. C'est un don magnifique, et il est probablement exercé souvent, avec des résultats considérables, par des enfants de Dieu qui restent entièrement dans l'ombre.

Un des exemples les plus frappants de ce revêtement de puissance nous est fourni par Elie au Carmel. En face de désavantages écrasants, il triomphe avec calme au point de railler ses adversaires ; il se fait une gloire de rendre l'exaucement qu'il attend de Dieu plus que jamais impossible naturellement ; il répand de l'eau sur le sacrifice (I Rois 18:33-35) ; pour couronner le tout, la certitude tranquille de sa prière, à la fin de cette journée, est l'un des passages les plus puissants de la Bible.

Quel contraste dans le Chapitre 19, quand cette onction spéciale semble lui avoir été retirée. On dira peut-être qu'Elie n'eut pas un don particulier de foi, puisqu'il est dit en Jacques 5:17, qu'Elie était un homme de même nature que nous : mais remarquez qu'il s'agit ici de sa prière pour obtenir la pluie. Il nous a toujours semblé qu'il y avait une inspiration toute spéciale dans la prière d'Elie au Carmel pour obtenir le feu. En tous cas, tous les dons spirituels opèrent dans des hommes de même nature que nous, car la vérité, pleine de grâce, est que Dieu nous les destine, à nous-mêmes.

Peut-être le Seigneur pense-t-il à cette qualité spéciale de la foi quand il dit (Marc 11:22) : « Ayez la foi de Dieu ». C'est d'une telle foi qu'il pouvait dire qu'un seul grain peut transporter une montagne (Matth. 17:20). Un grain de cette foi divine qui est un attribut du Tout-puissant, tombant dans l'âme de l'homme, quels miracles ne peut-il pas produire !

Ce grain de foi semble être tombé dans le cœur de Pierre le jour où il monta au Temple avec Jean pour prier (Actes 3:4) ; et quand le miracle fut accompli, il l'attribua expressément à la foi au nom de Jésus (v. 16).

Plusieurs d'entre nous ont eu conscience à certaines époques déterminées d'une foi spéciale pénétrant l'âme sur certains sujets précis. S'il ne s'agissait pas alors du don de foi, c'était au moins quelque chose d'analogue, et du même ordre.

b) LES DONNÉS DE GUÉRISON.

Combien souvent nous avons eu affaire à des personnes qui désiraient le don de guérison ! Par pitié, par sympathie, on soupire, et cela est tout naturel, après le pouvoir de soulager miraculeusement la souffrance humaine. Cependant c'est une erreur de croire que si l'on

possède le don des guérisons, on pourra guérir infailliblement toute maladie qui se présentera, et, par exemple, entrer dans un hôpital et dire à tous les malades de rentrer en paix chez eux.

Il suffit de réfléchir un moment au témoignage du Nouveau Testament pour corriger un rêve aussi tentant. Plusieurs membres des églises primitives possédaient sans conteste le pouvoir de guérir surnaturellement, mais aucun passage ne nous les présente s'en allant guérir tous les malades sans exception, ni même guérissant tous les chrétiens malades. Alors, comme aujourd'hui, il y avait simplement des cas de guérison.

Au point culminant du ministère du Seigneur auprès des malades, il nous est dit certes qu'il les guérit tous, mais cette affirmation ne s'applique qu'à un temps et à un lieu déterminés. (Comparez avec Jean 5:3 et 6). Il est clair que même après avoir exercé ce merveilleux ministère, le Seigneur laissa beaucoup de malades. Il est hors de notre propos de rechercher les raisons de ce fait. Mais reconnaître les faits, ce n'est pas affaiblir la base scripturaire de la foi en la guérison divine.

Nous voulons seulement corriger l'idée selon laquelle la manifestation des dons de guérison comporterait un pouvoir illimité et absolu pour délivrer de toutes les maladies. Une des conséquences regrettables de cette erreur est que des ministères très beaux et très précieux sont mal jugés, à cause de ce qu'on appelle leurs échecs. Nous avons tous besoin d'étudier le Nouveau Testament pour corriger et pondérer nos idées.

La valeur du don dans l'oeuvre de l'évangéliste.

Le don de guérison s'est manifesté glorieusement dans l'Eglise primitive, et à certains moments on le voit revêtir une valeur considérable pour la propagation de l'Evangile. Voilà qui indique quelle est sa sphère d'action et son but. C'est un don spirituel qui, se rapporte spécialement au ministère de l'évangéliste, et il est accordé à ceux qui exercent ce ministère. Notez l'exemple de Philippe (Actes 8:6-7). souvent le don ouvre la porte pour l'oeuvre d'évangélisation, comme, par exemple, lorsque Paul guérit le père de Publias (Actes 28:8-10). Sa manifestation attirait l'attention des gens sur l'Evangile de Christ d'une manière frappante, et qui gagnait à l'avance leur sympathie. Il est au premier rang des dons qui servent de signes, et sa puissance en ce domaine n'a pas diminué aujourd'hui.

Notons que si ces dons spéciaux de guérison (car le texte en parle au pluriel, et semble indiquer plusieurs formes de ce don), ne sont conférés qu'à certains individus, tous ceux qui croient au Seigneur Jésus peuvent imposer les mains aux malades pour leur guérison (Marc 16:18), et les anciens de l'Eglise doivent oindre d'huile pour la même fin (Jacques 5:14). Ces ministères ne dépendent pas de la possession d'un don particulier de guérison.

Ce n'est pas un don « psychique ».

Les dons de guérison provenaient du Saint-Esprit, ils étaient manifestés « par le même Esprit ». C'est la puissance de Dieu agissant dans et par le croyant qui produisait la guérison. Les apôtres nient avec la plus grande force que ces dons puissent émaner de leurs puissances naturelles (Actes 3:12 ; 14:15 ; etc.). Ils ne parlent pas de puissances magnétiques, psychiques, mentales, ou autres ; ils donnent gloire à Dieu directement. Les guérisons étaient des guérisons divines. C'est donc tout autre chose que l'enseignement et les prétentions de

la Science chrétienne et autres cultes apparentés, qui se ramènent en dernière analyse à la puissance exercée par l'esprit sur la matière, et qui font en somme de l'homme son propre guérisseur et son propre sauveur.

Ajoutons pour finir qu'il est absolument impossible d'établir un rapport légitime entre les dons de guérison et la science médicale ; ou de prétendre que l'oeuvre médicale des Missions est la manifestation moderne de ces dons spirituels de l'Eglise apostolique. Nous ne voudrions pour rien au monde rabaisser l'oeuvre magnifique accomplie de nos jours par la médecine naturelle, ou l'aide très réelle que les oeuvres médicales ont apportée aux Missions chrétiennes. Mais des considérations de cet ordre ne nous autorisent pas à obscurcir le sens des Ecritures.

Il est regrettable que des docteurs exercés, ou des infirmières, soient ouvertement incroyants, et vivent sans Dieu : mais cela est un fait. D'autre part, il est clair pour tout esprit non prévenu que les dons de guérison dont parle le Nouveau Testament, n'ont aucun rapport avec la science médicale, mais sont nettement surnaturels, et attribués directement comme tels à l'Esprit de Dieu. La manifestation de ces dons est indépendante de la connaissance ou de l'emploi des moyens naturels.

Dans leur essence même, ces dons sont la vie du Chef de l'Eglise, répandue dans ses membres par le Saint-Esprit.

c) LE DON D'OPERER DES MIRACLES.

Le don d'opérer des miracles occupe le milieu de la liste (I Cor. 12:8-11), et prend place au milieu d'autres manifestations de l'Esprit que nous regardons comme plus ordinaires, en quoi du reste nous avons tort d'abord parce que nous ne nous attendons pas assez à des miracles, ensuite parce que nous ne savons pas assez voir le miracle dans ce qui paraît ordinaire.

Le texte grec porte littéralement : « les opérations des oeuvres de puissance » (dynamis). La pensée centrale est celle de puissance, la puissance de Dieu agissant par l'Esprit de Dieu, dans et par le moyen de l'Eglise de Dieu.

Jésus a promis expressément à ses disciples qu'ils accompliraient les mêmes miracles que lui, et même de plus grands (Jean 14:12). La promesse du Saint-Esprit s'accompagne d'une promesse de puissance (Actes 1:8). Le Nouveau Testament montre qu'effectivement les miracles annoncés par Jésus eurent lieu. Pierre ressuscite Dorcas. (Actes 9:40). Il y a le récit émouvant où Paul rappelle Eutychus à la vie (20:10) ; et le texte frappant (Actes 19:11-12) qui nous dit qu'à Ephèse, Dieu fit des miracles extraordinaires (et non pas les miracles ordinaires !) par les mains de Paul. A certains moments l'ombre de Pierre fut chargée de la puissance divine. (Actes 5:15).

Peut-être toutes les manifestations du don d'opérer des miracles n'étaient-elles pas aussi remarquables, mais il semble que sous une forme ou une autre, ce don était communément répandu parmi les Eglises. Les gens étaient pourtant des gens tout ordinaires, sujets à l'erreur et à la faiblesse. Dans l'Ancien Testament, l'exemple de Samson illustre ce qui est clairement dit dans I Cor. 13:1-2, au sujet des dons spirituels : à savoir que les plus brillants extérieurement, comme les langues ou les miracles, peuvent s'accompagner d'un singulier

manque de sanctification. Ce problème nous retiendra plus tard ; ce que nous voulons souligner pour le moment, c'est que des gens très ordinaires ont reçu des dons très extraordinaires de l'Esprit de Dieu.

Si nous avançons que le don d'opérer des miracles peut se manifester aujourd'hui, on nous accusera de présomption et de fanatisme. Notre position est cependant parfaitement logique. Nous n'avons aucune raison de discerner entre les dons, Les attaques portées à la foi par le spiritisme et d'autres formes de puissances surnaturelles qui ne sont pas de Dieu, nous disposent à croire que le Dieu qui a répondu autrefois à Jannès et Jambres par une manifestation plus grande de sa puissance divine, répondra de nos jours à ces attaques de la même façon.

CHAPITRE V

Le don de prophétie.

Le don de prophétie ouvre devant nous un champ très vaste. Entendue en son sens le plus large, la prophétie comprend toute parole inspirée, ou au moins toute parole aucunement inspirée. Le ministère des prophètes n'a pas seulement une place importante dans le Nouveau Testament, il occupe aussi une grande partie de l'Ancien. Paul est si nettement favorable à l'exercice de ce don, qu'il exhorte les croyants à le désirer ardemment (I Cor. 14:39) ; il se représente même une assemblée où tous prophétisent (v .24).

La définition de notre sujet sera facilitée si nous écartons d'emblée l'idée que la prophétie dans les Ecritures ne serait rien autre qu'une 'prédication ordinaire. Certes les prophètes de la Bible furent des prédicateurs, au sens le plus élevé, mais leur prédication avait un caractère distinctif. On ne peut pas séparer la vraie prophétie de la notion d'une inspiration certaine. « Le prophète parlait plutôt sous la poussée d'une inspiration 'soudaine, dans la lumière d'une révélation donnée au moment même (le mot révélation, apocalypsis, se trouve I Cor. 14:30)... L'idée d'une RÉVÉLATION immédiate donnée à celui qui parle, est fondamentale ; elle dévoile soit l'avenir, soit la pensée de l'Esprit en général ». (Robinson, Lexique, p. 693).

Ce ministère est, sans conteste, autre chose que la prédication ordinaire ; mais il faut remarquer aussi que, dans certaines prédications inspirées. il y a un• élément de prophétie beaucoup plus important qu'on ne le croit d'ordinaire.

A l'occasion, le prophète était chargé de prédire l'avenir ; l'idée que l'on se fait couramment de la fonction du prophète ne s'attache guère qu'à cet aspect. Toutefois, ce n'est là qu'une très petite partie du ministère prophétique.

Le don de prophétie et la charge de prophète.

Le don de prophétie semble avoir été très répandu dans l'Eglise primitive ; mais ceux qu'on

appelait officiellement prophètes n'étaient qu'en petit nombre et constituaient un groupe très défini. Parmi eux étaient Jude, Silas, Agabus, etc. Tous les croyants pouvaient, à l'occasion, prophétiser (I Cor. 14:24), mais ils n'en devenaient pas pour autant des prophètes au sens officiel, qui est celui des passages Actes 13:1 et Ephés. 4:11.

Nous avons à étudier ici le don plutôt que la charge ; mais il n'est pas hors de propos de noter que, même au sens officiel, le prophète du Nouveau Testament occupe une position très différente de celle des grands prophètes de l'Ancien Testament. Samuel, par exemple (I Sam. 3:20), n'était pas seulement le porte-parole officiel de Jéhovah, mais aussi le porte-parole du peuple lorsqu'il voulait s'adresser à Jéhovah (Ch. 8:21).

Tout cela change dans la nouvelle économie qui commence à la Pentecôte. C'est maintenant le privilège de tous les croyants d'être conduits personnellement par l'Esprit de Dieu (Rom. 8:14) : on ne peut souligner avec, trop de force que, dans l'économie présente, nous n'avons besoin ni de prêtre ni de prophète entre nous et le Seigneur. Adopter un seul moment un tel système serait revenir en arrière, et se remettre en esclavage.

Le Nouveau Testament ne nous montre pas les prophètes chargés de guider l'Eglise, au même sens que les prophètes d'autrefois guidaient Israël, par une sorte de technique pour consulter Dieu, etc. Il y a certes des cas où le prophète annonce clairement ce qui va arriver : par exemple Agabus prédit une famine (Actes 11:28), il prédit le sort qui attend Paul à Jérusalem (Actes 21:11). Mais remarquez qu'il 'n'indique pas la conduite à tenir ; c'est aux membres' de l'Eglise à décider ce qu'il y a lieu de faire (ils « résolurent », Actes 11:29) ; c'est à Paul de choisir la voie à suivre (Actes 21:13).

Remarquez aussi, et ceci est encore plus important, que l'on ne chercha pas à recourir au don de prophétie ni à un prophète officiel pour trancher la question de la circoncision, débattue au Ch. 15 des Actes, ni pour éclairer Paul lorsqu'il ne sait quelle route choisir (Actes 16:6-10), bien que, dans les deux cas, Silas, qui était prophète (15:32), fût sur les lieux.

En vérité, on peut dire qu'il n'y a pas un seul passage du Nouveau Testament où l'on puisse voir le don de prophétie délibérément employé pour guider les croyants. Ceci est très important, et ainsi se trouve marquée avec clarté une grande différence entre le Nouveau et l'Ancien Testament, quant à la portée de ce don.

Nature et portée du don de prophétie.

Dans son essence, le don de prophétie est le même à travers toute la Bible ; son caractère distinctif est toujours d'être une parole inspirée. Toutefois il y a des degrés divers d'inspiration : il ne faut jamais l'oublier quand on traite de la valeur et de l'autorité des paroles prophétiques.

En premier lieu vient ce que Pierre appelle la prophétie de l'Ecriture (II Pierre 1:20), qui comprend les prophéties inspirées contenues dans l'Ancien Testament, et les portions du Nouveau Testament qu'on peut appeler prophétiques, jusque et y compris l'Apocalypse. A ce degré, l'inspiration est infaillible.

En second lieu, il y a tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament un type de prophétie dont le degré d'inspiration divine était beaucoup moins élevé, et qui n'était pas regardé

comme infaillible. Dans cette catégorie on peut ranger, par exemple, Médad et Eldad et les soixante-dix anciens (Nombres 11:25-29), ou les prophètes auxquels se joignit Saül (I Sam. 10:10). Les prophètes du Nouveau Testament semblent devoir être placés aussi dans ce groupe, car leurs paroles ne doivent pas être regardées comme infaillibles, et leur ministère a, en général, une portée limitée (I Cor. 14:29-32).

La valeur du don de prophétie.

Reconnaître les limites du don de prophétie dans l'Eglise, ce n'est pas rabaisser sa valeur permanente, ni méconnaître son apport vital pour le ministère chrétien.

Le don de prophétie apporte une contrepartie essentielle au ministère didactique et logique du Docteur. La prophétie s'adresse surtout aux émotions, l'enseignement du docteur à l'intelligence. La prophétie enflamme ce que la doctrine a éclairé. Il est merveilleux de constater l'union des prophètes et des docteurs dans l'église d'Antioche (Actes 13:1) ; l'une et l'autre fonctions sont toujours nécessaires pour constituer un ministère complet.

De plus, elles se corrigent l'une par l'autre. Si, d'une part, la doctrine est nécessaire pour corriger le fanatisme qui peut découler d'un excès de prophétie, d'autre part la prophétie vraiment inspirée l'est pour corriger les abus d'un ministère trop exclusivement intellectuel et rationnel. On a dit que l'histoire de l'Eglise est un conflit perpétuel entre les prophètes et les docteurs. C'est une manière assez fâcheuse de se représenter les choses, mais elle contient un élément de vérité. Ce qu'il faut dire, c'est que chacune de ces deux fonctions a toujours servi, selon la volonté même de Dieu, à corriger et à compléter l'autre. L'Esprit de Dieu agit également par l'une et par l'autre ; ce sont des dons spirituels divers, mais qui ne doivent pas s'exclure.

Dans, le mouvement de Pentecôte, nous sommes accoutumés à la prophétie sous sa forme directe ; elle existe aussi d'une manière moins facilement reconnaissable dans une prédication chaude et fervente : de toutes manières elle est un don spirituel des plus puissants.

Ce don est capable de ravir une assemblée jusqu'à un ciel de gloire et d'enthousiasme, il peut fondre les coeurs, il peut les faire trembler. Il apporte vraiment au croyant, exhortation, édification et consolation (I Cor. 14:3), et il peut produire une profonde conviction chez l'incroyant (v. 24).

Les paroles inspirées possèdent autorité et puissance. Les temps de sécheresse dans l'histoire de l'Eglise furent en général pauvres en dons prophétiques ; la réapparition de ces derniers résulte ordinairement d'un Réveil.

Une de nos plus grandes responsabilités à l'heure actuelle concerne le maintien de l'exercice des dons prophétiques dans l'Eglise. Nous soulignons l'exercice, car il est terriblement aisé de défendre ces choses en théorie et en doctrine, mais sans les posséder réellement. Maintenir le don authentique de prophétie, et lui donner sa vraie place dans nos assemblées, n'est pas une entreprise aisée. Il le faut cependant, car cela est indispensable à la réalisation du plan de Dieu, qui nous accorde aujourd'hui cette effusion de l'Esprit, la « pluie de l'arrière-saison ».

Les garanties contre l'abus de la prophétie.

Si les dons prophétiques ont été si souvent combattus ou même entièrement supprimés, c'est que l'on a toujours craint l'erreur, soit sous la forme du fanatisme ou sous celle de la fausse inspiration.

Rien ne serait plus facile que de dresser une liste des mouvements d'inspirés qui, depuis le montanisme, se sont donnés pour tâche de remettre à sa juste place le don de prophétie, et qui n'ont pu se maintenir, soit que leurs excès d'enthousiasme les aient conduits à de désastreux échecs, soit qu'ils aient été graduellement réabsorbés dans la tiédeur et l'incrédulité de la grande Eglise.

Là où tant d'autres ont échoué, oserons-nous espérer le succès ? Notre réponse sera : nous ne le pouvons que par la grâce de Dieu. Nous avons en tous cas un avantage : nous pouvons nous laisser instruire par les erreurs que d'autres ont commises avant nous.

Quelles armes avons-nous pour nous garantir de l'erreur ?

a) Il y a les armes spirituelles clairement désignées dans le Nouveau Testament, y compris les critères précis qui doivent servir à éprouver les esprits qui parlent (I Cor. 12:3 ; I Jean 4:1-6), il y a encore le don spirituel du discernement des esprits (I Cor. 12:10) ; enfin le discernement spirituel de ceux qui ont aussi reçu le Saint-Esprit et ses dons (I Cor. 14:29). Nous croyons que tout véritable enfant de Dieu, marchant dans la lumière, recevra sous une forme ou une autre un témoignage intérieur au sujet de la vérité et de l'erreur.

b) Nous avons encore les armes naturelles et inappréciables que fournissent l'étude diligente et persévérante de tous les passages de l'Ecriture concernant la prophétie, ainsi que l'étude des leçons que peut donner l'histoire de l'Eglise.

Les principes scripturaires suivants méritent tout particulièrement d'être relevés :

I.— LES TROIS SOURCES POSSIBLES DE L'INSPIRATION.

Le Saint-Esprit (II Sam. 23:2 ; Jérémie 1:9 ; Actes 19:6 ; 21:11).

Des esprits mauvais et menteurs (Esaïe 8:19-20 ; I Rois 22:22 ; Matth. 8:29 ; Actes 16:17, etc.).

L'esprit humain (Jérémie 23:16 ; Ezéchiel 13:2-3, etc.).

Dans ce dernier cas, il n'y a pas inspiration au sens propre du mot, mais il peut y avoir là quelque chose qui y ressemble beaucoup ; aussi ce qui se donne pour prophétique peut, dans certains cas, provenir en réalité de cette troisième source.

II. — LES DIVERS DEGRES DE L'INSPIRATION AUTHENTIQUE.

L'inspiration infaillible des Ecritures.

L'inspiration ordinaire des paroles prophétiques (non infaillibles), avec ses différents degrés de pureté et de puissance, formant une gamme extrêmement étendue.

III. - LE ROLE DE L'INSPIRATION DANS CHAQUE ÉCONOMIE.

a) La différence entre la position du prophète dans l'Ancien Testament, et sa position dans le Nouveau.

b) Le changement introduit par la Pentecôte, depuis laquelle tous les croyants peuvent recevoir le Saint-Esprit, et s'approcher directement de Dieu pour l'adorer et pour chercher sa volonté.

Les mouvements d'inspirés ont fréquemment échoué dans le passé, soit parce qu'ils ont attribué une trop grande autorité, ou un caractère d'infailibilité, à leurs manifestations prophétiques, soit parce qu'ils ont méprisé cette manifestation particulière du Saint-Esprit jusqu'au moment où ils ont « éteint l'Esprit ».

Ainsi se dévoile le grand secret qui assurera le maintien de ce glorieux don spirituel dans l'Eglise : il faut, par la grâce de Dieu, réaliser un équilibre parfait entre la foi et l'obéissance : foi qui laissera libre carrière au Saint-Esprit ; obéissance aux Ecritures, afin d' « éprouver toutes choses » et de « retenir seulement ce qui est bon » (I Thessaloniens 5:19-21).

Imposer silence au don de prophétie, c'est imposer silence à ce qui fut dans le passé, et à ce qui sera encore souvent, nous le croyons, l'expression même de l'émotion de Dieu, à la plénitude du sentiment divin qui s'exprime au moins en partie à travers l'imperfection des canaux humains.

Lorsqu'il s'exerce sous sa forme la plus pure, le don de prophétie exige une communion très élevée entre l'homme et son Créateur, une sympathie avec le Dieu infini, qui ne peut provenir que d'une vie d'étroite communion avec lui. D'une telle communion jaillirent les éloquentes paroles de Jérémie : « Si je dis : je ne ferai plus mention de lui, je ne parlerai plus en son nom ; il y a dans mon coeur comme un feu dévorant qui est renfermé dans mes os. Je m'efforce de le contenir et je ne le puis ». Voilà la vraie prophétie.

CHAPITRE VI

Le discernement des esprits.

Il ne sera pas hors de propos d'introduire le présent chapitre en disant d'emblée avec la plus grande force que le don spirituel du discernement des esprits (I Cor. 12:10) n'a rien de commun avec l'esprit critique, tel qu'on le trouve sur le plan naturel. Nous le disons à regret : il nous est arrivé de rencontrer des personnes qui se plaisent à juger les intentions d'autrui, et qui essayent de se tromper elles-mêmes, sinon les autres, en disant avec satisfaction que leur don particulier est le discernement des esprits. C'est John Wesley qui a remarqué qu'on peut enfouir ce talent là dans la terre sans offenser le Maître.

C'est une erreur encore, mais une erreur plus respectable, que de confondre ce don avec une vive intuition de la nature humaine, que quelques personnes possèdent à un haut degré.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le nom même de ce don pour mieux comprendre son véritable caractère et sa portée : car il s'agit du discernement, des esprits, et non des hommes agissant par des motifs purement naturels.

Une protection contre les dangers d'erreur.

Pour apprécier la valeur et le caractère de ce don, il faut se souvenir que l'Eglise primitive était, et que l'Eglise devrait toujours être, en contact constant avec le surnaturel dans ses services religieux aussi bien que dans la vie quotidienne de ses membres.

Il y avait, nous l'avons vu, des paroles inspirées données sans cesse par le ministère des prophètes et des docteurs ; il y avait encore d'autres manifestations de la puissance invisible dans la guérison des malades et l'opération des miracles. Qu'on se rappelle avec quelle ténacité Satan a copié les activités du Saint-Esprit et imité les plus belles oeuvres de Dieu : on comprendra aisément quels dangers couraient les églises, du fait des esprits malins qui pouvaient imiter, en apparence, certains traits superficiels de l'oeuvre réelle du Saint-Esprit. Qu'on n'oublie pas non plus que l'Eglise primitive comptait, — et le cas peut se reproduire de nos jours, — des convertis, vrais ou faux, qui avaient été saturés de paganisme, de spiritisme et de possessions démoniaques. Le danger n'en était que plus réel.

De nos jours plusieurs ont vu le danger, mais leur erreur fut de sous-estimer les précautions vigilantes et aimantes que le grand Chef de l'Eglise a prises lorsqu'il l'a armée contre les ruses subtiles. On est surpris et peiné de voir des maîtres compétents écrire et parler de manière à laisser croire que le Seigneur laisse son peuple racheté tomber sans défense au pouvoir de l'ennemi. Le don spirituel de discernement est une preuve de sa sollicitude ; affirmer que l'Eglise ne possède plus ce don aujourd'hui, c'est une prétention surprenante et sans aucun fondement dans l'Ecriture ou dans la raison. Ceux-là mêmes qui disent que Dieu n'accorde plus ce don, sont aussi ceux qui affirment que le danger causé par les esprits séducteurs devient de plus en plus grand, à mesure que l'on approche de la fin du monde. Combien gravement ils déshonorent Dieu, — inconsciemment peut-être, — en supposant que Dieu nous laisserait plus que jamais sans défense.

De plus, le don du discernement des esprits n'a pas seulement une valeur défensive. Il sert à attaquer aussi ; car, lorsque la présence d'un esprit malin a été reconnue dans une personne, celle-ci peut en être délivrée par la puissance du nom du Seigneur Jésus-Christ.

Nature du don.

Nous savons déjà que ce don est un don de l'Esprit, don qui manifeste la présence de l'Esprit, et qui agit par sa puissance. On ne peut concevoir qu'un croyant qui ne serait pas rempli du Saint-Esprit (cf. le cas de Paul, Actes 13:9) se serve de ce don ; la chose serait du reste impossible.

Le mot discerner (en grec, diacrisis) signifie « juger à travers, percer à jour ». Robinson le définit l'acte de distinguer, de discerner clairement. La pensée centrale est l'acte de percer ce qui est purement extérieur, de voir jusqu'au fond ; ensuite de former un jugement fondé sur

cette intuition. Le mot a beaucoup de netteté et de force.

Un don naturel d'intuition a son prix pour l'homme d'affaires ou l'homme politique. A combien plus forte raison un don d'intuition spirituelle pour celui qui croit à un monde spirituel, en particulier pour celui qui a sa part de responsabilités dans le gouvernement des églises.

Il n'est pas inutile de répéter, et de souligner, que ce don spirituel ne peut opérer que dans et par « l'homme spirituel », mais non par « l'homme charnel ». Cela est en conformité absolue avec le principe que pose I Cor. 2:14-15 : ce n'est que « spirituellement » que l'on peut juger des choses spirituelles. Nous avons déjà noté dans une précédente étude que ce sont les « autres » prophètes qui peuvent juger les paroles prophétiques (I Cor. 14:29). En somme, cela est juste et logique.

Les dangers d'un faux discernement.

Des personnes peu spirituelles, ou pleines de préjugés, ont souvent fait beaucoup de mal et ont entravé sérieusement l'oeuvre de Dieu, en jugeant et en condamnant des choses qui venaient réellement de lui, mais qui n'étaient pas conformes aux idées personnelles qu'elles entretenaient au sujet des modes d'action du Tout-Puissant.

Il y a eu des pasteurs et des chrétiens qui ont arrêté des Réveils, en s'opposant aux fortes émotions produites par l'Esprit de Dieu, qu'ils ont qualifiées à la légère d'excitations malsaines ou d'hystérie. Voici une expérience de John Wesley, telle qu'il la rapporte dans son Journal au 24 décembre 1739: « Vers le matin, l'un d'eux fut rempli de joie et d'amour, et ne put s'empêcher de le manifester par des cris et des larmes. Alors un autre fut très mécontent et dit : Ce ne sont que des mouvements naturels, de l'imagination et des manifestations psychiques. — 0 Toi, Dieu jaloux, ne lui impute pas ce péché ; et ne permets pas que nous soyons plus sages que l'Ecriture-Sainte ! ». Wesley aurait quelquefois besoin de cette prière s'il revenait aujourd'hui !

Quelques chrétiens ont si peu d'intelligence du baptême du Saint-Esprit, que nous en avons vu aller chercher un verre d'eau pour tirer le frère de sa syncope. Syncope. bénie ! Il faut mettre dans la même catégorie, je suppose, ceux qui attribuent la conversion de Saul sur le chemin de Damas à une crise d'épilepsie. Nous répétons, avec Joseph Parker : « Puisses-tu continuer, ô puissante épilepsie ! ».

Ceux qui prétendent juger des matières spirituelles doivent d'abord montrer les titres de leur propre expérience spirituelle. Malheureusement beaucoup de personnes condamnent en bloc les manifestations et les expériences qui ont trait au baptême du Saint-Esprit et à ses dons, et n'ont cependant aucune expérience personnelle de ces choses. Nous osons demander : Sont-elles en situation de juger ?

Le Nouveau Testament s'accorde avec le simple bon sens pour donner une réponse négative.

N'oublions pas qu'il y a aussi dans l'Ecriture d'autres critères pour éprouver les esprits (Matth. 7:15-23 ; I Cor. 12:3 ; I Jean 4:1-6) ; on peut s'en servir pour contrôler les jugements de ceux qui prétendent avoir un don de discernement spirituel. De plus, tout croyant peut employer ces critères, même s'il ne possède aucun don particulier de l'Esprit.

Dans quel attribut divin ce don a-t-il sa source ?

Revenons à notre étude du don de discernement des esprits. Nous voudrions montrer qu'il a sa source dans la puissance même de Dieu, laquelle se manifeste, par le Saint-Esprit, à travers le croyant.

Le discernement absolu de toutes choses, la puissance parfaite de discerner (diacrisis), est un des attributs divins les plus clairement révélés dans l'Écriture-Sainte (cf. I Chroniques 28:9 ; Psaume 139 ; Jérémie 17:10 ; Hébreux 4:13, etc.). C'est grâce, entre autres, à cet attribut que Dieu est sans conteste le Juge de toute la terre. Cette puissance réside aussi dans sa Parole écrite (Héb. 4:112).

Cet attribut s'est manifesté dans le Fils d'une manière merveilleuse et frappante à la fois ; prenez par exemple le cas de Nathanaël (Jean 1:47-50) ; la manière toute différente dont il traite Nicodème (Jean 3:3) et la femme samaritaine (Jean 4:16). Le passage Jean, 2:25, attribue au Seigneur d'une façon expresse le pouvoir de connaître les hommes par la puissance d'une intuition divine.

Y a-t-il rien d'étonnant dès lors à ce que le Saint-Esprit, ayant pris possession d'un homme, lui donne une petite étincelle de cette grande puissance, en vue de connaître non seulement les hommes mais les esprits, car tout est, également nu et découvert aux yeux de Dieu ?

Exemples bibliques de ce don.

Il y a dans la Bible plusieurs exemples d'hommes qui ont possédé un discernement spirituel grâce auquel ils pénétraient au cœur même des choses. Il y eut Joseph, qui était célèbre par son pouvoir de divination, que ses serviteurs faisaient remonter par erreur à je ne sais quelle source (Genèse 44:5) ; il y eut David, qui était « comme un ange de Dieu..., capable de discerner. » (II Samuel 14:17) ; Salomon, son fils, demanda et reçut ce don (I Rois 3:9) ; la conduite d'Elisée envers Guéhazi témoigne d'un discernement vraiment surnaturel (II Rois 5:26).

Dans le Nouveau Testament, il y a l'exemple frappant de Pierre, traitant avec une si grande sévérité Ananias et Saphira (Actes 5) ; un peu plus loin, sa dénonciation également sévère de Simon le Magicien, fondée sur le discernement de l'état de son cœur (Actes 8:23) ; notez que Simon avait réussi à tromper tous les autres par son apparence (v. 13).

Les paroles de Pierre semblent bien indiquer qu'il discerna un mauvais esprit à l'oeuvre dans et par Simon. Pour finir, un exemple remarquable de la pratique du don de discernement des esprits nous est fourni par Paul il réprimande l'esprit qui avait pris possession d'une pauvre servante, à Philippes, incident qui devait le mener en prison (Actes 16:16-18). Remarquez que le témoignage très plausible que l'esprit rendait en apparence aux serviteurs de Dieu, ne réussit pas à tromper l'apôtre rempli du Saint-Esprit sur sa vraie nature.

Les Anciens qui possédaient ce don de l'Esprit devaient être tout désignés pour diriger les assemblées : aussi ce don correspond-il probablement à la charge de « gouverner » (I Cor 12:28). S'il en est ainsi, il est d'autant plus à supposer que le possesseur de ce don devait avoir aussi « l'amour de Dieu répandu dans son cœur par le Saint-Esprit qui lui avait été

donné » ; loin d'exercer le don d'une manière dure et critique, il devait plutôt avoir une grande compassion pour les pauvres victimes des puissances mauvaises, et il cherchait pour elles, dans la grâce et la puissance du Seigneur Jésus, une prompte délivrance. En même temps il est à penser que le Dieu d'amour veille sur ses Eglises pour les préserver de toute ruse et de tout mal.

Réalités spirituelles qui sont présupposées par l'existence de ce don.

Quand on exerce ce don sous l'action du Saint-Esprit, il révèle donc avant tout la vraie nature, ou la source, de toute manifestation surnaturelle ; est-elle divine ou satanique ? Faut-il l'accepter ou la rejeter, s'y abandonner ou lui résister ? Non seulement on aura un puissant témoignage intérieur à ce sujet, mais une vision de l'esprit qui est à l'oeuvre.

Il faut beaucoup de grâce pour garder la mesure quand on 'possède ce don, et pour l'employer à la gloire de Dieu.

Pour conclure, nous voudrions attirer l'attention sur ce fait que la simple existence d'un tel don présuppose qu'il y a réellement des esprits méchants et trompeurs, qui se manifestent par le moyen de la créature humaine. Il y a des chrétiens de nos jours qui se doutent à peine de l'existence de ces faits fondamentaux du monde spirituel.

Le monde spirituel tout entier devient très réel pour le croyant baptisé du Saint-Esprit et pour les églises où se manifestent les dons spirituels. Il s'ensuit inévitablement qu'on suivra d'un oeil d'autant plus averti la réalité de la puissance satanique, qu'on aura acquis plus d'intuition spirituelle pour percevoir les choses de Dieu. Heureux le croyant, heureuse l'église qui acquièrent cette sensibilité spirituelle agrandie, tout en restant vigilants, et tout en gardant aussi la foi que Dieu protégera l'Eglise qu'il s'est acquise par son propre sang, et qu'il viendra à bout des attaques les plus subtiles de son grand ennemi.

CHAPITRE VII

Les langues et l'interprétation des langues.

On a tant écrit depuis vingt ans au sujet du don des langues qu'on ne peut espérer dire quelque chose de nouveau. Notre dessein est simplement de présenter les faits essentiels au sujet de ce mystérieux don de l'Esprit. Nous étudierons le parler en langues simplement comme un don du Saint-Esprit placé par Dieu dans son 'Eglise, et dont l'utilité pour l'assemblée résulte de son association avec le don d'interprétation des langues.

Nous ne parlerons pas dans ce chapitre du parler en langues, qui sert comme preuve initiale du baptême. du Saint-Esprit (Actes 10:46, etc.). Il faut toujours se rappeler qu'il y a une distinction entre les langues comme « signe », et les langues comme « don ». Le signe est pour tous (Actes 2:4) ; le don n'est pas pour tous (I Cor. 12:30). C'est une erreur de ne pas s'attendre à ce que tous parlent en langues en recevant personnellement une expérience de

Pentecôte conforme à l'Écriture ; c'est une autre erreur de s'attendre sans raison à ce que tous les membres de l'Église possèdent le don de parler en langues. Faute de faire cette distinction scripturaire, beaucoup de bons auteurs ont affaibli considérablement la portée de ce qu'ils ont pu écrire sur ce sujet.

La vraie nature du don des langues.

Après avoir analysé soigneusement tous les textes scripturaires qui se rapportent à la question, nous pouvons résumer comme suit notre définition de ce don : Il consiste dans le pouvoir de s'exprimer en des langues inconnues de celui qui parle, pouvoir qui est donné par l'Esprit de Dieu à certains membres de l'Église ; ces langues sont susceptibles d'être traduites par le moyen d'un don également surnaturel, de manière à ce que ces paroles soient comprises par l'assemblée.

D'une manière générale, il n'y a pas lieu d'interpréter les paroles prononcées dans l'extase par les croyants qui reçoivent le baptême du Saint-Esprit, car il ne s'agit pas là d'une manifestation du don des langues.

Notons ici que le simple fait qu'il existe un don surnaturel du Saint-Esprit pour traduire le parler en langues en une langue connue, prouve sans conteste que le don des langues n'est pas une connaissance rationnelle des langues étrangères, comme l'ont supposé quelques personnes qui veulent éviter le surnaturel. S'il en était ainsi, la traduction elle aussi serait faite par des moyens naturels, sans qu'il soit besoin d'une onction spéciale de l'Esprit ; et même, elle pourrait être faite par un incrédule.

La place de ces dons dans l'Église.

Quand ces deux dons opèrent conjointement dans l'Église, ils forment l'équivalent du don de prophétie (I Cor. 14:5) et ils sont un canal par lequel l'Esprit de Dieu donne des paroles inspirées.

S'il est pratiqué dans les assemblées proprement dites de l'église, le don des langues doit toujours être accompagné du don d'interprétation des langues (v. 5, 13, 27, 28). Ceci ne s'applique pas à son usage dans la prière privée et dans la communion personnelle avec Dieu (v. 2, 14, 18).

On peut à bon droit demander quel avantage il y a à pratiquer les deux dons dans les réunions, si après tout ils constituent l'équivalent du don de prophétie ? Aux versets 21 et 22, Paul donne une raison très claire de l'avantage que présente parfois le don des langues. Il est un signe pour les incroyants. Le caractère mystérieux et surnaturel de ce don est de nature à saisir certains individus' et à leur donner un signe sûr de la présence du Saint-Esprit cherchant à s'exprimer par la créature humaine. La prophétie, prononcée dans une langue connue, peut passer inaperçue.

« C'est par des hommes d'une autre langue... que je parlerai à ce peuple, dit le Seigneur ». Il faut que ce signe soit suivi aussitôt du ministère exercé par le moyen d'autres dons, comme cela fut le cas le jour de la Pentecôte (voir aussi v. 24). C'est comme un signal d'alarme, rien de plus : le cœur et la volonté seront touchés par d'autres dons.

Pour l'édification des croyants, les deux dons de langues et d'interprétation sont simplement équivalents à la prophétie. Or l'édification normale des croyants ne requiert pas la présence continuelle d'un signe aussi surnaturel ; c'est pourquoi la méthode plus directe de la prophétie convient mieux, et c'est à ce titre que Paul la recommande.

Le parler en langues à Corinthe.

Il semble que Paul veuille détourner l'assemblée de Corinthe de parler en langues ; il y a lieu d'étudier les raisons de son attitude, car elles ont souvent été exagérées et déformées.

Ces raisons étaient au nombre de deux : a) on parlait trop en langues dans les réunions à Corinthe ; b) on parlait en langues sans interpréter.

Nous parlerons de ces abus dans un prochain chapitre. Qu'il nous suffise de dire, en ce qui concerne la première de ces deux raisons, que Paul fixa le nombre de ceux qui pouvaient parler en langues dans une réunion (v. 27) ; quant à la seconde, il prescrivit qu'il y eût toujours interprétation (v. 28).

Après avoir posé ces règles, Paul affirme avec force qu'il ne faut pas empêcher de parler en langues (v. 39) ; ils ne (veut donc pas qu'on lui prête l'intention d'éteindre complètement cette manifestation de l'Esprit. Ce qu'il demandait, c'était de la mesure. Puissent les chrétiens, et leurs conducteurs, aborder ce don de nos jours dans le même esprit !

Nous avons dit plus haut que l'Eglise ne doit pas normalement exiger une grande abondance de ces dons qui servent de signes ; par « normale », nous entendons une expérience chrétienne conforme au Nouveau Testament, non l'expérience courante du chrétien moderne. Durant ces vingt dernières années, il y a eu une manifestation en apparence excessive du don des langues, probablement parce que l'Eglise est dans une situation anormale : elle s'est écartée extrêmement loin du Nouveau Testament, et cela surtout en niant le surnaturel. Les langues ont été nécessaires de nouveau comme signe dans l'Eglise elle-même. De plus il était inévitable qu'on insistât sur cette vérité négligée, quand on commença de la remettre en lumière.

Paul exhorte ceux qui pratiquent ces dons à chercher à les posséder abondamment pour l'édification de l'Eglise. Ils peuvent donc être manifestés avec tant de maturité, d'ordre et d'amour, qu'ils n'aient rien de choquant, rien qui scandalise inutilement qui que ce soit. Ainsi pratiqués, ces dons sont particulièrement beaux, et nous croyons que l'habitude n'affaiblira jamais en nous le sentiment de vénération et d'émerveillement que nous éprouvons chaque fois que l'Esprit de Dieu manifeste de cette manière sa présence dans les assemblées. Ces dons créent par leur présence une véritable atmosphère céleste.

Le don d'interprétation des langues.

Le don d'interprétation est indispensable pour que le don des langues puisse être pratiqué avec fruit dans les assemblées (1 Cor. 14:5), et tous ceux qui parlent publiquement en langues sont invités à prier pour recevoir le don d'interpréter (v. 13). Ainsi ils pourront toujours employer le don des langues d'une manière profitable. En règle générale, il est préférable qu'un seul interprète les deux ou trois qui auront pu parler en langues (v. 27). Il ne faut pas en conclure que la même personne doive interpréter dans toutes les réunions, et nulle part on ne

nous parle d'une fonction d' « interprète ». La raison et la prudence commandent toutefois de ne confier l'interprétation qu'à des personnes éprouvées, spécialement dans de grandes réunions.

Le but du don d'interprétation est de rendre compréhensibles pour tous, les paroles prononcées dans l'extase et l'inspiration en une langue inconnue de la grande majorité des personnes présentes, en les répétant, traduites dans la langue courante.

On peut sentir dans son esprit la beauté, l'élévation, la richesse d'une parole en langue inconnue, mais le but du don d'interprétation est de rendre ces choses accessibles à l'intelligence, en sorte que les autres puissent participer eux aussi par l'intelligence à la révélation, à l'élévation, à la prière de celui qui parle. Il est toujours bon que l'être entier participe aux exercices religieux, et pas seulement une partie de nous-mêmes. Dieu attend que nous l'aimions de tout notre coeur et de toute notre âme, de toute notre pensée et de toute notre force.

La nature du don d'interprétation.

Le don spirituel d'interprétation joue le même rôle qu'une traduction naturelle d'une langue dans une autre ; tous ceux d'entre nous qui ont eu à parler à l'étranger, dans des pays dont ils ne connaissaient pas la langue, ou qui ont entendu parler un orateur que l'on traduisait à mesure, sont familiers avec ce genre de traduction.

Cependant le don d'interprétation diffère de la traduction ordinaire, et dans sa nature et dans ses modalités. Comme tous les autres dons que nous étudions, il est surnaturel et provient du Saint-Esprit. Celui qui traduit ne connaît pas le moins du monde la langue qu'il traduit ; il en résulte que l'interprétation est reçue non par un effort d'attention portant sur les mots prononcés par celui qui parle en langues, mais plutôt par une concentration de l'esprit sur le Seigneur, qui seul donne l'interprétation. Les paroles sont données par révélation et suivent les mêmes règles que la prophétie et les autres paroles inspirées, elles viennent par le moyen de visions, de révélations, de suggestions, comme il plaît au Seigneur.

L'esprit du croyant que le Seigneur veut employer pour l'interprétation se sentira touché immédiatement par les paroles prononcées en langue. Cette réaction dépendra sans doute de la pureté et de la profondeur du parler en langue ainsi que de l'état spirituel de celui qui interprète. Il doit être possible d'exercer un don spirituel tout en ne gardant pas le contact avec le Seigneur (I Cor. 13:1) : dans ce cas l'exercice qui devrait être si beau, est grandement entravé

et rabaissé.

Les langues et l'interprétation caractérisent l'économie actuelle.

Ces deux dons du Saint-Esprit sont en effet les seuls qui ne soient jamais manifestés sous aucune forme dans l'Ancien Testament.

Il y a, il est vrai, quelque chose d'analogue au don d'interprétation : c'est le pouvoir d'expliquer les songes, qu'eurent certains hommes comme Joseph (Genèse 40:41) et Daniel (Dan. 4:5). Mais le don n'est pas réellement le même.

Ces dons ne semblent pas non plus avoir été manifestés dans le ministère terrestre du Seigneur Jésus. Certaines de ses paroles (Marc 7:34, 15:34) sont citées en araméen, mais ne constituent nullement un parler en langue inconnue, analogue à celui dont parle I Cor. 14.

Le don des langues, et le don d'interprétation qui l'accompagne, semblent avoir été réservés par Dieu pour caractériser l'économie de la grâce que dispense l'Eglise. Cela fait mieux comprendre la place qu'occupait le phénomène des langues le jour de la Pentecôte, qui inaugure l'économie actuelle. Dieu créait une ère nouvelle : elle s'accompagnait d'un signe nouveau, et d'une manifestation nouvelle de l'Esprit éternel.

Le Saint-Esprit s'était manifesté avant la Pentecôte par le moyen d'hommes qu'il s'était choisis comme instruments pour tel ou tel but défini ; maintenant il vient d'une autre manière, pour remplir quiconque veut le recevoir, même ceux qui sont au loin « en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera ». (Actes 2:39). Chacun de ceux qui étaient dans la Chambre haute reçut la plénitude de l'Esprit, qui fut attestée par un signe, choisi par la sagesse divine : le Saint-Esprit s'emparait des organes de la parole, que l'homme emploie si souvent pour des œuvres diaboliques (Jacques 3:6). La souveraineté de Dieu, qui s'était manifestée à la Tour de Babel, se révéla de nouveau le jour de la Pentecôte. C'était momentanément au moins une image du triomphe complet de la grâce rédemptrice sur l'être tout entier. Le vainqueur planta, si l'on peut dire, son drapeau sur la partie la plus importante de l'âme vaincue, — la partie que Bunyan dans sa Guerre sainte appelle la « Grille de la bouche ».

Pour la raison humaine, le don des langues est absurde, et là encore il y a une intention divine. Pour pratiquer ce don, il faut abaisser tout l'orgueil de l'intelligence : preuve nouvelle de la victoire de la grâce.

C'est le seul don que Dieu ait destiné à servir de signe dans l'économie où nous vivons actuellement. Y a-t-il rien d'étonnant dès lors que nous soutenions résolument qu'il doive se perpétuer jusqu'à ce que ce qui est parfait soit venu dans le siècle nouveau, lorsque nous verrons Dieu « face à face ? ».

CHAPITRE VIII

Les dons de l'Esprit et le fruit de l'Esprit.

Un aspect très important de la question des dons spirituels est celui qui concerne leurs rapports avec la sainteté. Diverses questions se pressent ici, questions qui ne sont pas purement théoriques, mais qui s'imposent à nous, souvent à l'improviste, pour des raisons pratiques. Les dons spirituels développent-ils la sainteté ? La sainteté est-elle, ou non, préalablement requise, pour qu'on puisse les recevoir ? Sont-ils une preuve de sainteté ? La sainteté personnelle de l'individu affecte-t-elle l'emploi qu'il fait des dons ? Faut-il se préoccuper des dons, étant donné l'importance suprême de la sainteté ?

Pour éviter tout malentendu, notons que nous entendons ici par sainteté, la ressemblance morale avec le Christ : il s'agit de cette conséquence positive de la conversion, par laquelle la vie même de Christ est reproduite dans et par la vie ou le caractère du croyant. Il y a plusieurs grâces visibles qui marquent un tel caractère, avant tout celles que Paul énumère dans Galates, 5:22-23, sous le titre : « le fruit de l'Esprit ». La liste est la suivante : l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bienveillance la fidélité, la douceur, la tempérance. L'apôtre regarde ces vertus comme produites dans l'âme par la grâce divine ; elles ne sont pas de notre nature originelle, elles proviennent de Dieu.

Différence entre les dons et le fruit.

Il est nécessaire de comprendre la différence fondamentale qui existe entre les dons et le fruit de l'Esprit. Le fruit est le produit naturel d'un principe de vie intérieure, qui se développe d'une manière continue. Le développement du fruit demande du temps ; il est amené à la perfection grâce à l'aide d'éléments extérieurs : le soleil, la pluie, le sol. Les dons, en revanche, sont conférés par la générosité de quelqu'un qui est en dehors de nous. En général ils sont parfaits quand nous les recevons, bien que celui qui les reçoit puisse apprendre à s'en servir de mieux en mieux, comme par exemple dans le cas où nous recevons un appareil de photographie ou une automobile. Ce qui est essentiel pour notre étude, c'est que le fruit vient progressivement du dedans, tandis que les dons viennent tout d'un coup du dehors. Cette distinction est un peu simpliste, mais elle aide à comprendre cette différence fondamentale.

Le fruit de l'Esprit est donc la manifestation et le produit de la vie divine qui a été impartie au croyant au moment de la conversion ; il peut apparaître presque instantanément dans certains cas, mais le plus souvent il apparaît graduellement par une croissance dans la grâce. Son développement est favorisé par des moyens de grâce extérieurs, tels que l'aide des chrétiens et des pasteurs, les circonstances de la vie, et par-dessus tout la communion avec Dieu. Ce fruit peut croître à travers toute la vie chrétienne ; la sainteté doit croître sans cesse.

Les dons de l'Esprit, au contraire, peuvent être conférés soudain, à n'importe quel point de l'expérience du chrétien ; il ressort clairement du Nouveau Testament que certains croyants ont reçu un don en même temps que le baptême du Saint-Esprit. D'autres dons leur ont été accordés à certains tournants de leur vie chrétienne (par exemple I Tim. 4:14 ; passage qui se rapporte probablement au moment où Timothée a été mis à part pour le ministère, Actes 16:1-3). On peut désirer de nouveaux dons et prier pour les obtenir (I Cor. 12:31-14:13 et 39). L'octroi des dons du Saint-Esprit paraît donc plus ou moins indépendant de la maturité atteinte par le croyant au point de vue de la croissance dans la grâce ; étant bien entendu que le Seigneur peut juger de la capacité de chaque individu. Ils ne peuvent jaillir de la vie intérieure mais sont des actes souverains du grand donateur.

L'amour n'est pas un don spirituel.

Le premier et le plus grand FRUIT de l'Esprit est l'amour. Si merveilleux est cet amour divin qui se manifeste dans et par une vie entièrement livrée à l'Esprit de Christ, que lorsque Paul consacre un chapitre entier à le chanter (I Cor. 13), nous sentons qu'il décrit en réalité le chrétien idéal.

Il faut bien comprendre que cet amour est un fruit et non un don. I Cor. 13:1, établit cette

distinction. R n'est pas scripturaire de dire : « Je recherche l'amour, le plus grand de tous les dons ! n. Beaucoup parlent ainsi, mais l'amour n'est pas mentionné dans la liste des neuf dons de l'Esprit (I Cor. 12:8-11). Plutôt que d'attendre l'amour (I Cor. 13) comme un don achevé que Dieu mettrait tout d'un coup dans le coeur, nous devons considérer qu'il n'est que le fruit du développement d'un principe divin en nous. Il devient parfait par une vie de communion étroite avec le Seigneur, et non autrement.

Si l'on considère l'amour, décrit si merveilleusement dans I Cor. 13, comme étant non seulement le premier des fruits de l'Esprit (Gal. 5:22), mais comme comprenant aussi en lui tous les autres fruits de l'Esprit, on peut noter deux faits très importants au sujet de la relation entre les dons et le fruit :

Il y a NEUF DONS énumérés dans I Cor. 12:8 à 11, et NEUF FRUITS énumérés dans Gal. 5:22 et 23.

Le grand chapitre sur l'amour (I Cor. 13) est inséré entre les deux principaux chapitres qui traitent des dons spirituels, et il fait partie intégrante du sujet.

Le premier fait nous enseigne que les dons et les fruits sont destinés à se compléter les uns les autres ; le second fait, qu'ils sont en relation intime les uns avec les autres.

On interprète souvent l'exhortation de Paul au sujet de « la voie plus excellente » (I Cor. 12:31) comme si l'apôtre disait : « Ne vous occupez pas des dons spirituels, recherchez seulement l'amour ». Cela est faux, car il n'est pas écrit : « recherchez l'amour AU LIEU des dons spirituels » ; mais « recherchez l'amour ET ASPIREZ aux dons spirituels ». C'est un manque d'équilibre contraire à l'Écriture, que d'ignorer ou de négliger les dons spirituels.

UN APPEL A L'ÉQUILIBRE.

Lorsque l'apôtre écrit : « Aspirez aux dons les meilleurs », et : « Je vais vous montrer encore une voie par excellence », il ne nous invite pas à négliger les dons spirituels. Il fait un appel à L'ÉQUILIBRE, et il établit les vraies (valeurs spirituelles. La chose la plus grande de toutes, c'est une ressemblance croissante avec Christ ; c'est donc une grande erreur de penser que les dons peuvent tenir lieu des fruits. Il développe cette pensée avec une très grande force dans les premiers versets de I Cor. 13. Il représente les dons spirituels opérant de la manière la plus brillante — puis il anéantit d'un seul coup toute cette splendeur. Le don des langues, celui de prophétie, de connaissance et de foi, tout est également rabaisé. Tout le raisonnement vise ceux qui exerçaient ces dons sans avoir l'amour. C'est un passage frappant. C'est un passage d'une importance capitale pour tous ceux qui se réclament d'une expérience de Pentecôte.

Remarquons que l'apôtre ne met pas en doute un seul instant l'authenticité des dons (comme le font tant de personnes aujourd'hui) ; il ne s'agit pas de contrefaçons qui viendraient de quelque puissance démoniaque. Il s'agit de dons authentiques du Saint-Esprit, que les fidèles ont reçus directement du Seigneur Lui-même, mais qu'ils exercent maintenant sans avoir gardé le sens des vraies valeurs spirituelles. Si quelqu'un s'étonne ici, c'est parce qu'il se représente les dons spirituels comme étant imposés à l'homme par le Saint-Esprit. En réalité ces chapitres montrent qu'une fois les dons accordés, leur exercice est à la disposition de la volonté de l'individu (I Cor. 14:14. 19, 28, 30, 32). L'idéal est que le croyant soumette sa

volonté si parfaitement à la volonté de Dieu que tout exercice des dons se fasse (vraiment « dans l'Esprit ». Il n'en est pas toujours ainsi, mais ce devrait être le but de tous ceux qui ont des dons spirituels.

Qu'arrive-t-il lorsqu'on exerce les dons sans amour ?

a) Cet exercice est sans puissance et il est irritant pour les autres.

b) Celui qui exerce le don n'a pas de profit pour lui-même. (« Cela ne sert de rien » 1 Cor 13 :1-3) Plus clairement encore :

a) un chrétien qui exerce les dons spirituels sans vivre une vie qui y soit conforme, ne fait pas la moindre impression sur les autres ; il est, au contraire, une pierre d'achoppement pour eux,

b) un chrétien qui se figure qu'en pratiquant abondamment les dons spirituels, il peut suppléer à un manque de sainteté personnelle, se trompe du tout au tout.

Ensuite l'apôtre donne une description positive des merveilles de l'amour (I Cor. 13:4-7), et couronne le tout en montrant que ces qualités sont éternelles. Les dons spirituels, au contraire (et il cite ici la prophétie, les langues et la connaissance) ne sont que pour le siècle présent, où nous voyons comme à travers un miroir. Son but est de donner le vrai sens des valeurs spirituelles, et d'élever l'ambition de ses lecteurs jusqu'au point le plus élevé possible : jusqu'au moment où ils verront face à face... Pour les personnes qui voudraient tordre le sens de ce passage, il y a lieu de souligner que l'Apôtre ne dit pas qu'un seul des dons spirituels doit cesser avant ce temps.

Une doctrine vraie est toujours équilibrée ; c'est pourquoi, tout de suite après l'éloquence passionnée des derniers versets de I Cor. 13, l'Apôtre se hâte de prévenir une réaction possible contre les dons spirituels : « On doit aspirer aux dons spirituels ». (Chap. 14:1).

Mais maintenant il va donner un enseignement détaillé sur les principes qui doivent présider à l'exercice des dons, et la clé de tout, c'est L'AMOUR. Le chapitre 14 est une application pratique du chapitre 13, à la question des dons spirituels. L'amour ne se contente pas de l'exercice égoïste d'un don (v. 4, etc.) ; l'amour aura un ardent désir de voir les autres recevoir des bénédictions (v. 19, etc.) ; l'amour prendra bien garde de ne jamais être en scandale à personne (v. 26, etc.) ; tout cela nous ramène à un équilibre parfait entre les dons et les fruits. Le chrétien qui a le plus des fruits de l'Esprit, sera le chrétien qui exercera les dons spirituels avec le plus de profit. Un étalage théâtral de dons, si brillants soient-ils, ne produira rien d'éternel ; il faut que l'homme soit dirigé par l'amour de Dieu. Le caractère du fidèle qui exerce un don spirituel n'affectera pas beaucoup la manifestation extérieure de ce don, mais il aura un effet considérable sur son pouvoir d'édification. Cela est d'une importance capitale.

Les dons spirituels et le manque de sanctification.

Ceci constitue un problème tellement grave aux yeux de quelques-uns, qu'il faut l'examiner sérieusement.

Dans le Nouveau Testament, il n'y a pas de problème de ce genre. Le problème se pose à cause de quelques idées erronées, et, croyons-nous, très peu conformes à l'Écriture, qui ont

été répandues parmi les chrétiens à la faveur de telle ou telle doctrine du baptême du Saint-Esprit.

a) C'est une erreur de croire que le baptême du Saint-Esprit enlève au croyant la possibilité de pécher à l'avenir. Selon l'Écriture, le croyant peut avoir besoin, après ce baptême, d'un grand progrès dans la sanctification personnelle ; il doit pour cela MARCHER selon l'Esprit (Galates 3:2-3 et 5:16-25). Il est vain de penser qu'une expérience quelconque, une « crise », une « bénédiction », puisse remplacer la marche continue selon l'Esprit, quelque utile qu'une pareille crise puisse être sans aucun doute à la sanctification même.

Nous ne pouvons pas aborder ici le vaste problème de la sainteté. Qu'il nous suffise d'indiquer que, selon le Nouveau Testament, la sainteté procède de trois sources : le Sang (Hébr. 13:12), la Parole (Jean 17:17) et l'Esprit (I Pierre 1:2). Le baptême du Saint-Esprit a pour conditions préalables la repentance et la rémission des péchés, ainsi qu'un cœur pur : et cette dernière condition est remplie par la foi dans le précieux sang (Actes 2:38 ; 15:9). Le but du baptême est la puissance dans le témoignage (Actes 1:8) sous les différentes formes qu'enseigne l'Esprit.

Le baptême du Saint-Esprit ne produit pas l'impeccabilité, et le Nouveau Testament ne fait pas des dons du Saint-Esprit un signe de sainteté. Ils sont le signe de la venue de celui qui peut sanctifier ; mais son oeuvre peut n'avancer que lentement, surtout si l'on n'obéit pas à la Parole écrite. Toute confusion doit être évitée sur ce point.

b) L'autre erreur qui cause chez plusieurs trouble et scandale, est l'idée que le Saint-Esprit ne peut se manifester qu'en des êtres déjà parvenus à la perfection.

Comment peut-on penser pareille chose lorsqu'on a une Bible ouverte devant soi ? Dans l'Ancien Testament, il y a le cas de Jephthé (Juges 11:29), de Samson (Juges 15:14), de Saül, qui tous avaient une sanctification très imparfaite. Dans le Nouveau Testament on voit sans cesse que le Seigneur travaille avec, et par le moyen d'hommes et de femmes très imparfaits, même parmi les apôtres, et même après la Pentecôte. La 1^e épître aux Corinthiens traite des divisions de l'église, de cas d'immoralité, de désordres, d'hérésies, etc. ; cependant le Saint-Esprit se manifestait chez les Corinthiens d'une manière telle que Paul déclare qu'il ne leur manque aucun don, dans l'attente de la manifestation du Seigneur (1Co 1:7). Ce simple fait est à l'abri de toute contradiction. Quelle réponse à ceux qui ne veulent pas admettre qu'il y ait d'authentiques dons de l'Esprit, là où ils trouvent la moindre trace d'imperfection. Nous n'excusons pas les imperfections ; ce que nous avons déjà dit suffit à montrer combien on doit les prendre au sérieux chez ceux qui ont des dons de l'Esprit. Mais ce qui nous étonne, ce sont les problèmes que posent des personnes qui ont pourtant la Bible.

Toutes ces difficultés proviennent de ces deux erreurs jumelles : ou que le baptême du Saint-Esprit devrait produire une perfection définitive ; ou que l'exercice des dons de l'Esprit est une preuve de perfection. Dieu veuille nous ramener à la vérité biblique !

Citons pour conclure les paroles pleines de mesure de Conybeare et Howson, au chapitre 13 de leur Vie et Épîtres de saint Paul : « Beau rêve que celui d'une Eglise semblable à une société d'anges ; ce n'est pas sans peine que nous ouvrons les yeux pour voir la réalité... Du vivant même des apôtres, tout comme aujourd'hui, les miracles ne suffisaient pas pour convertir ; l'inspiration ne produisait pas la sainteté ; alors, comme aujourd'hui, l'imperfection

et le mal se glissaient parmi les membres de l'Eglise, et ralentissaient la marche du Royaume de Dieu ». Les amis aussi bien que les adversaires du Réveil de Pentecôte, ont à retenir la leçon que donne le Nouveau Testament : l'inspiration ne crée pas la sainteté. Mais l'inspiration n'en est pas moins réelle et précieuse.

Ce que nous désirons ardemment, c'est une Eglise glorieuse, possédant les neuf dons et les neuf fruits de l'Esprit, dans une harmonie toute à la gloire du Rédempteur.

Un Réveil ne peut pas continuer par la puissance du Saint-Esprit, si l'on voit en lui seulement l'inspirateur des paroles et des actes, et non l'auteur de la sainteté. Si l'on ATTRISTE l'Esprit de Dieu par un manque de sanctification (Ephés. 4:30) on finira aussi par ÉTEINDRE les manifestations de l'Esprit (I Thess. 5:19). Le plan harmonieux et divin que révèle le Nouveau Testament fait du Saint-Esprit la source aussi bien des fruits que des dons ; nous le bénissons et nous lui obéissons pour l'un et pour l'autre aspects de notre Rédemption.

CHAPITRE IX

Comment obtenir les dons spirituels.

Qu'on ne se méprenne pas : les dons du Saint-Esprit ne peuvent pas être obtenus par un effort de l'homme ; quoi que nous puissions dire dans le présent chapitre, ils seront toujours DES DONNS. Qu'on n'oublie pas non plus, en étudiant ce chapitre, toute ce qui a été dit dans le précédent.

Ce sont des dons au sens le plus réel et le plus ordinaire du mot ; le mot grec qui les désigne (charismata) vient de la même racine que le mot que nous traduisons grâce, faveur, bonté ; c'est le même mot qui revient dans l'expression : le DON de la vie éternelle. (Romains 6:23). Rien ici ne suggère l'idée d'acquisition, ou celle de mérite ; il s'agit de présents faits par amour, comme les présents d'Eliézer à Rebecca (Genèse 24:53). Cette image convient bien ici : tout comme ces dons d'un fiancé à sa fiancée, les dons de l'Esprit ne sont pour l'épouse du Christ qu'un gage, en attendant la plénitude de ses richesses, dont l'Eglise jouira plus tard. Combien précieux de pareils dons pour le croyant

Le point de départ.

On demande si souvent : « Comment puis-je obtenir les dons ? » que nous prendrons la question telle qu'on la pose ; nous essaierons d'y répondre en étudiant les Ecritures.

Au point de départ, saisissons bien ce qu'implique la notion de dons de l'Esprit. Cela veut dire qu'ils sont en rapport direct avec le Saint-Esprit ; le Nouveau Testament ne nous les présente jamais chez des hommes qui ne seraient pas, et convertis à Jésus-Christ, et remplis du Saint-Esprit. Ils jaillissent de l'expérience personnelle du baptême de Pentecôte (Actes 2:4), ils sont la suite normale et une manifestation de cette expérience. Si nous suivons le Nouveau

Testament, nous comprendrons qu'il y a une relation intime et essentielle entre le baptême du Saint-Esprit et les dons spirituels ; le baptême et les dons font partie de l'expérience chrétienne normale et authentique.

La prière pour recevoir de nouveaux dons.

Quand le croyant a reçu un don, il peut et doit en désirer certains autres. Ainsi il est dit à celui qui a le don des langues de prier pour avoir le don d'interprétation (I Cor. 14:13). Des expressions plus fortes encore se lisent ici : « Aspirez au don de prophétie. » (14:39).

Il est donc clair que le Seigneur veut que nous possédions des dons spirituels, et que nous en désirions, parmi ceux que nous ne possédons pas encore. Un tel désir lui est parfaitement agréable. Ne pas désirer les dons spirituels, c'est mépriser une grâce, et c'est désobéir à la Parole.

On n'a pas le droit de s'excuser en disant, comme plusieurs le font, qu'on recherche l'amour, le plus grand des dons : car l'amour n'est pas le moins du monde un don spirituel, c'est un fruit de l'Esprit. Il nous est dit très distinctement de rechercher l'amour, et d'ASPIRER aussi aux dons spirituels. (I Cor. 14:1). Les deux choses ne se séparent pas, ni ne s'opposent ; elles résument à elles deux toute l'ambition du chrétien.

Le point de vue divin.

Dieu est parfaitement souverain dans l'attribution des dons. Le Saint-Esprit les répartit « COMME IL VEUT. » (I Cor. 12:11). Notez encore les expressions : « comme il a voulu » (v. 18) et « DIEU a établi » (v. 28).

Il n'y a donc place pour aucun sentiment de jalousie quand il s'agit des dons spirituels ; ils diffèrent « selon la grâce qui nous a été accordée (Romains 12:6) » ; ceux qui possèdent les dons les meilleurs ou les plus apparents ne doivent pas s'enorgueillir, mais se revêtir des sentiments modestes, selon la mesure de foi que DIEU a départie à chacun. » (v. 3). A lui seul la gloire.

S'il n'y a pas place pour l'orgueil, il y a place pour l'adoration ; car sur toute manifestation d'un vrai don de l'Esprit on pourrait écrire : « C'est ici le doigt de Dieu » ; la faiblesse et l'imperfection naturelles de l'homme n'en font que mieux ressortir la grâce souveraine du Donateur.

Il y a, notons-le maintenant, un moment où les hommes peuvent devenir les instruments, par lesquels s'exprime la souveraineté divine. C'est ce que montre le cas de Timothée ; deux fois Paul parle de son don spirituel comme ayant été conféré par l'imposition des mains (I Tim. 4:14 et II Tim. 1:6). Il rappelle à Timothée les circonstances solennelles dans lesquelles les anciens lui imposèrent les mains ; Paul était probablement du nombre, et il s'agit sans doute de sa consécration au ministère avant le départ de Lystre (Actes 16). On voit aussi que l'un des anciens dû recevoir une prophétie révélant par l'Esprit la nature du don qui était conféré au jeune homme.

Il n'y a là rien de contraire à la souveraineté de Dieu dans l'attribution des dons spirituels ; au contraire cela s'accorde avec l'ensemble de la Révélation, qui nous montre que le Tout-

Puissant consent à travailler par le moyen des hommes, •et en collaboration avec eux. Ne croyez jamais que par l'imposition des mains, les hommes ont en leur pouvoir, et au gré de leur volonté, l'attribution des dons. Ce rite si beau et si approprié n'a d'efficacité que dans la mesure où ceux qui le pratiquent sont dans la volonté de Dieu et remplis du Saint-Esprit. Mais ce rite est parfaitement conforme à l'Écriture, et nous faisons bien de nous y soumettre, en nous adressant à des frères vraiment pieux lorsque nous recherchons des bénédictions ou des dons spirituels. Ayons confiance : le Seigneur fera honneur aux méthodes qu'il a lui-même instituées.

Le point de vue humain.

Dieu est souverain dans l'attribution des dons spirituels. Cette souveraineté s'exprime par la remise directe des dons sans intervention humaine, ou bien par leur remise au moyen de l'imposition des mains.

Nous voulons chercher maintenant s'il y a, de la part de l'homme, telle action ou telle attitude qui puisse concourir à la réalisation du plan de Dieu, ou au contraire l'entraver. Nous suggérons ce qui suit.

a) UNE VIE CONSACRÉE.

Par là nous entendons une soumission absolue à la volonté de Dieu, telle qu'elle s'affirme souverainement dans les paroles : « Comme il le veut. » Je dois être prêt à recevoir n'importe quel don, selon ce que le Seigneur le veut pour moi. Il est tout naturel, par exemple, de désirer les dons de guérison ; et nous avons souvent rencontré des croyants qui ne veulent absolument pas avoir le don des langues. En réalité il faut avoir une attitude de complète soumission. Dieu seul sait quel don chaque croyant est à même d'exercer pour la gloire de son nom ; et Dieu seul sait quel don est le mieux adapté à la situation spirituelle de chacun de ses enfants. Il est aisé de voir qu'il y a des dons qui feraient beaucoup de mal à l'individu et à l'Église, s'ils étaient donnés là où il n'y a pas un degré avancé de sanctification. Inversement la pratique même de certains dons peut contribuer à la sanctification du caractère ; ainsi la guérison peut développer la compassion, le discernement des esprits peut porter à la vigilance, le parler en langues peut rabaisser l'orgueil intellectuel.

b) LA PRIÈRE.

La souveraineté de Dieu n'enlève à la prière ni sa raison d'être ni sa puissance ; et, en ce qui concerne les dons spirituels, la Parole exhorte le croyant à les demander par la prière. Il est parfaitement légitime de désirer ardemment certains dons, pourvu que l'on garde une attitude de soumission.

Un tel désir nous est même recommandé en des termes très forts : « Aspirez aux dons spirituels », (I Cor. 14:1), c'est-à-dire : ayez une forte ambition... Aucune expression ne saurait être plus énergique. « Portez-vous de tout cœur au don de prophétie ». (I Cor. 14:39). « Celui qui parle en langues doit prier pour avoir le don d'interpréter » (I Cor. 14:13).

Toutes ces expressions montrent qu'il ne s'agit pas de rester assis les bras croisés, pour attendre vaguement ce qui pourrait se présenter. Il faut qu'il y ait un désir réel et profond qui vienne s'unir à la souveraineté divine. Ne refusons pas de nourrir dans notre vie chrétienne

une ambition réellement sainte : c'est Dieu lui-même qui l'implante dans l'âme par sa grâce. Dieu ne se joue jamais d'un cœur sincère ; le désir même qu'il inspire est déjà comme une promesse qu'il réalisera pleinement un jour, comme et où il voudra.

c) LA FOI.

C'est la condition qu'on a tendance à ne pas comprendre quand on cherche, ou que l'on pratique les dons spirituels. Notre expérience nous porterait à dire que ce qui empêche, plus que tout le reste, les croyants de pratiquer les dons spirituels. c'est l'incrédulité.

Remarquez cependant le passage Romains 12 :3-6. Paul dit que la pratique d'un don vient de la foi, et dépend de la mesure de la foi. En toutes choses, le Seigneur fait de ma foi la condition de la communication en moi d'e sa nie et de sa puissance divines. Rien ne disqualifie autant l'homme pour le service du Maître que l'incrédulité. Ce n'est pas la prière qui sauve le malade, c'est la prière de la foi (Jacques, 5). Nul incident n'illustre mieux ce principe que Matthieu 14:28-30 : Pierre marchant sur les eaux. Les yeux fixés sur Jésus, il avançait ; quand il les détourna, il commença d'enfoncer. Ainsi en est-il pour les dons spirituels : si l'on fixe les yeux de l'esprit sur le Seigneur, on les pratique librement ; qu'on détourne les yeux, l'échec est là.

Quelle erreur de croire que dans l'exercice des dons spirituels, le croyant est contraint par le Saint-Esprit, en dépit de sa volonté ! Il n'en est jamais ainsi quand c'est Dieu qui inspire les paroles ou les actes. Il ne touche jamais à la liberté de la volonté humaine. La manifestation de l'Esprit peut être par nous « éteinte » ; inversement on peut céder si promptement et si intelligemment aux influences du Saint-Esprit qu'on assistera à la manifestation immédiate et très belle de n'importe quel don. Tel doit être notre but, et il montrera Dieu et l'homme s'unissant en un seul, non pas un esclave manoeuvré par un maître.

Les dons spirituels en sommeil.

Les dons spirituels peuvent résider dans le croyant, et cependant rester comme en sommeil, sans se manifester. Timothée courait ce danger. Paul l'exhorte à ne pas négliger le don qui était en lui (I Timothée 4:14) ; une autrefois il lui donne un ordre encore plus précis : « réveille » ou « ranime » le don (II Tim. 1:6).

Ces passages donnent à penser que beaucoup de croyants n'ont pas tant à prier pour recevoir des dons, qu'à veiller à la pratique de ceux qu'ils possèdent déjà. Dans ce cas, il ne sert à rien de rejeter la responsabilité sur le Seigneur, comme s'il n'avait pas accordé le don, ou comme s'il l'avait retiré. C'est au croyant qu'il appartient de ranimer le don qui est en lui, chaque fois que le Saint-Esprit vient le visiter, et cherche à remettre en opération la manifestation trop négligée de sa présence. Avec quelle fermeté les conseils que Paul donne à Timothée mettent-ils en lumière la responsabilité de l'homme dans la pratique des dons de l'Esprit. Tout se passe comme si Dieu s'était réservé la souveraineté dans l'attribution des dons, et avait ensuite laissé l'homme souverain pour ce qui concerne la liberté et l'utilité de leur manifestation. Tout l'enseignement de I Cor. 14 présuppose le même principe.

Si le croyant acquiert la conviction qu'il n'est pas libre de se servir du don qu'il a reçu dans le passé, le remède est évidemment à chercher dans la repentance, dans un retour à la plénitude de la communion par le Saint-Esprit, et dans un effort de volonté pour ranimer le

don négligé. Si on ne le fait pas, on s'appauvrit soi-même, on appauvrit l'Eglise, on voile pour sa part la gloire de Dieu.

Rien n'est plus important dans le rétablissement d'un christianisme conforme au Nouveau Testament que la réapparition de tous les dons surnaturels du Saint-Esprit.

Les restaurer en partie seulement, c'est se condamner à une constante faiblesse, nous dirons presque que c'est courir un danger. L'Eglise doit prier sans cesse et désirer ardemment la manifestation de tous les dons sans exception, et ceux des dons qui ont déjà été reçus doivent être jalousement conservés en pleine activité. Une croyance théorique ou doctrinale ne peut pas tenir lieu d'une opération réelle. Il faut que nous ayons LES DONNS eux-mêmes.

Grâces à Dieu, la souveraineté divine s'accorde avec la bienveillance divine. Le Nouveau Testament nous fournit d'amples raisons de croire que le Seigneur est disposé à accorder TOUS les dons de son Esprit, comme au commencement, les distribuant à chacun en particulier comme il le veut. « Seigneur, nous croyons ! ».

CHAPITRE X

Les abus causes et remèdes.

C'est un beau rêve que celui des personnes qui s'imaginent qu'avec les dons spirituels, tout est parfait, sans danger d'excès ou d'erreur.

Il faut avoir lu le Nouveau Testament avec bien peu de soin pour entretenir une pareille idée. Malheureusement, elle peut avoir des conséquences sérieuses. Ceux qui ont des préjugés contre les dons, se hâtent. d'étiqueter « contrefaçon » la plus légère erreur, et en profitent pour tout condamner. Ceux qui se réjouissent des dons, prétendent se soustraire à l'enseignement et à la correction ; ils considèrent leurs expériences comme infaillibles.

Le Nouveau Testament parle d'imperfections.

Le Nouveau Testament révèle sans aucun doute possible que l'exercice des dons spirituels peut être imparfait. C'est parce que les Corinthiens employaient mal certains dons de l'Esprit que Paul traita la question dans les Chapitres 12, 13 et 14 de sa première épître.

Remarquez bien qu'il ne met jamais en doute l'authenticité de leurs dons. Pas une ligne ne suggère la pensée qu'ils eussent, comme beaucoup nous en accusent aujourd'hui, des « contrefaçons » provenant des esprits malins. Les trois chapitres supposent d'un bout à l'autre que les corinthiens avaient des dons authentiques, mais s'en servaient mal. Il est donc établi sans contestation possible non seulement qu'il peut en être ainsi, mais que ce fut effectivement le cas dans l'Eglise primitive.

Quelles sont les causes de ces abus ? Ils ne proviennent pas de l'Esprit de Dieu. Ils ne sont

pas dans la nature des dons, lesquels proviennent directement du Seigneur et participent à sa perfection. Nous sommes obligés de reconnaître, et c'est exactement ce que l'Écriture enseigne, que les imperfections dans l'usage des dons proviennent des « vases de terre », à travers lesquels ils se manifestent.

C'est aussi une erreur pernicieuse de croire que le baptême du Saint-Esprit rend impossible tout péché subséquent, ou bien qu'il devrait en être ainsi, et que ceux qui possèdent et emploient des dons de l'Esprit le font en vertu de la parfaite sainteté qu'ils auraient acquise. Le fait est que, d'après le Nouveau Testament, plusieurs personnes très imparfaites ont possédé de merveilleux et authentiques dons du Saint-Esprit. Il faudrait citer les apôtres eux-mêmes si l'on cherchait des exemples de ce fait.

La sainteté est indispensable à une manifestation des dons utile pour l'édification d'autrui, et nous ne voulons donner aucune prime au manque de sainteté ; mais ce que nous voulons établir, c'est qu'il est possible que des dons authentiques de l'Esprit soient mal employés, à cause de l'imperfection du croyant à qui ils ont été accordés.

Exemples de quelques abus.

Nous aurons à revenir à la question de principe ; mais, avant cela, cherchons des exemples d'abus constatés à Corinthe.

Tout d'abord, le plus visible, on parlait trop en langues dans les réunions (I Cor. 14:23, 27, etc.) En second lieu on parlait en langues dans l'assemblée sans interpréter (v. 5, 9, etc.). Troisièmement, il semble que ceux qui exerçaient le don de prophétie prétendaient à une autorité infaillible, se croyaient autorisés à perdre la maîtrise d'eux-mêmes et à se placer au-dessus du gouvernement de l'Église.

Paul remédie à ces abus en donnant des ordres précis pour chaque cas. Ainsi, deux ou trois ou plus devaient parler en langues dans une seule et même réunion (v. 27) ; le parler en langues, à haute voix et en public, était interdit s'il n'y avait pas d'interprétation, et l'interprétation devait se faire avec ordre (v. 27, 28). L'apôtre rappelle sévèrement aux prophètes que leurs messages pouvaient et devaient être soumis au jugement des autres, que l'inspiration ne leur enlevait point la maîtrise d'eux-mêmes, et ne les autorisait point à mépriser l'autorité (v. 29-32).

N'allons pas croire que seuls ces dons soient susceptibles d'abus, ou que les abus mentionnés à leur sujet soient les seuls possibles. Par exemple il y a tout lieu de croire que l'église de Thessalonique allait à l'extrême opposé, et qu'elle supprimait ou méprisait l'inspiration (I Thess. 5:19-21). D'autres textes indiquent que la parole de connaissance risque d'enfler d'orgueil le croyant qui la reçoit (I Cor. 8:1 et 13:2) ; même le don de foi pouvait ne servir pratiquement à rien (I Cor. 13:2) faute d'amour. Avec un peu d'imagination, on se représente sans peine ce qui peut gâter les dons de guérison, et même tous les autres dons, et les détourner du but que Dieu leur assigne.

La règle d'or.

La pratique des dons spirituels est soumise à une règle d'or, I Cor. 14:26 : « QUE TOUT SE FASSE POUR L'ÉDIFICATION ». Il y a aussi un principe « d'or », seul capable de les rendre

utiles, c'est le principe de l'amour, si clairement posé par I Cor. 13, chapitre, il faut s'en souvenir, qui a été écrit à propos des dons spirituels.

Il suffirait de s'en tenir à cette règle, et à ce principe, pour éviter toute erreur possible dans l'emploi des dons de l'Esprit. Ainsi les gens de Corinthe n'auraient pas songé, à parler en langues plus que de raison, ou sans interprétation au cours des réunions, s'ils s'étaient préoccupés avant tout du 'profit spirituel du plus grand nombre. Il est vrai, Paul l'admet, que chacun s'édifiait soi-même (v. 4) ; mais l'amour veut que les autres aient part à l'édification (v. 17) ; de plus l'amour ne cherchera jamais son édification au risque de scandaliser les autres (v. 24).

Qu'on nous permette une anecdote ; nous avons écrit cette étude à bord d'un transatlantique, et il nous est arrivé de remarquer que certaines personnes se mettaient au piano à n'importe quel moment, pour leur plaisir personnel, sans se préoccuper en aucune manière des désirs ou du bien-être des autres. D'autres, au contraire, ne perdaient jamais de vue ces considérations de convenance, ni la pensée du plaisir de tous les passagers.

Un grand nombre d'abus, en matière de dons spirituels, proviennent purement et simplement de l'égoïsme, et ceci s'applique peut-être tout particulièrement au don des langues. Dans les réunions publiques et dans les assemblées d'église, celui qui a un don doit toujours penser avec amour aux autres, et il doit toujours se préoccuper du résultat, utile ou non, que peut avoir pour eux la manifestation du don. Il ne doit pas se comporter comme s'il était seul avec Dieu.

Cette pensée est à la racine du dernier commandement de l'apôtre « Que tout se fasse avec bienséance et avec ordre » (v. 40) : non point l'ordre qui règne au cimetière, mais l'ordre d'un corps vivant, qui accomplit ses fonctions d'une manière aisée et utile pour tous.

L'inspiration n'enlève jamais la maîtrise de soi.

L'erreur des prophètes de Corinthe était beaucoup plus grave que celle des inspirés qui parlaient en langues ; elle pouvait avoir des conséquences beaucoup plus sérieuses ; c'est l'erreur même qui a fait avorter la plupart des mouvements d'inspiration.

Sans reprendre ce qui a déjà été dit, rappelons que cette erreur revient, en son centre, à mettre sur le même plan l'inspiration des dons et l'inspiration infaillible des Ecritures.

Mais, laissant de côté pour le moment cet aspect de la question, remarquons encore que les inspirés, quand ils parlaient, perdaient la maîtrise d'eux-mêmes, ne se croyaient plus responsables de leurs actes, et par suite prétendaient se soustraire à toute autorité dans l'assemblée. Cela est une grande erreur. Les malheureux qui sont possédés des démons peuvent être réduits à des états de frénésie ou de stupeur ; mais le Saint-Esprit n'agira jamais qu'avec la coopération de la volonté active et intelligente du croyant.

Paul le suppose tout au long du Chapitre 14 de I Corinthiens. A quoi servirait-il de dire aux gens de garder le silence (v. 28), ou de se taire (v. 30), si le Saint-Esprit les privait de toute maîtrise d'eux-mêmes ; que signifierait une préférence comme celle qu'avoue Paul (j'aime mieux dire... v. 19) si l'Esprit de Dieu l'avait privé de tout choix en la matière ?

Quand on reproche à certaines personnes les excès de leur conduite en matière de dons spirituels, elles s'excusent, en disant que « l'Esprit les a obligées » ou qu' « elles ne pouvaient s'empêcher de... ». Ces excuses n'ont aucune valeur, elles trahissent seulement un grand manque de compréhension chez celui qui les présente.

Le Saint-Esprit n'est pas divisé contre lui-même.

Il est absurde de penser que Dieu agirait contre sa propre volonté, et que l'Esprit, après avoir commandé que tout se fasse avec ordre, obligerait les croyants au désordre !

Etudions avec soin la grande oeuvre du Saint-Esprit ; nous constatons qu'elle consiste en la sanctification du croyant, à qui il révèle le Christ ; et il convainc l'incroyant de péché en lui révélant également le Christ.

L'Esprit de Dieu serait divisé contre lui-même si l'exercice des dons attirait l'attention sur le croyant plutôt que sur le Seigneur. Le Saint-Esprit ne peut provoquer des sentiments de peur ou de dégoût, en particulier dans le cœur d'un assistant qui commence d'avoir la conviction de son péché. Quand des incroyants sont présents, ceux qui exercent les dons spirituels doivent plus que jamais prendre garde d'être réellement animés par l'Esprit de Dieu.

Le Saint-Esprit n'est pas non plus divisé contre lui-même en ce qui concerne l'autorité dans les assemblées. Si une réunion est entre les mains d'hommes que Dieu a appelés et qualifiés (en principe il doit en être ainsi pour toute réunion), Dieu fera connaître sa volonté par les hommes qu'il a désignés à l'avance, et il ne répandra pas un esprit d'anarchie ou de révolte, quelque tentant que cela puisse être pour les personnes remuantes. Dieu respecte l'anion qu'il a lui-même instituée, même si les hommes cherchent parfois à la renverser ; et l'homme qui occupe une charge doit toujours être respecté à cause de sa charge, même si l'on peut constater en lui à certains moments les imperfections inévitables en tout ce qui est humain.

Nous ne cherchons pas à défendre les ordonnances charnelles que certains hommes établissent pour enlever à l'Esprit sa suprématie : mais, même quand il a affaire à de tels hommes, le croyant réellement dirigé par l'Esprit de Dieu restera bienveillant et courtois ; et il se retirera (comme Paul autrefois se retirait des synagogues) si vraiment le témoignage de l'Esprit est étouffé à dessein. La grossièreté et le fanatisme n'ont jamais rendu aucun service à la cause de la vérité ; il ne faut pas confondre avec ces dernières, la déclaration calme et courageuse qui peut être requise parfois au sujet des croyances dont nous sommes absolument sûrs.

Le vrai remède aux abus des dons spirituels.

Le seul vrai remède, c'est la croissance dans la grâce. Nous pensons à une pancarte que nous avons vue un jour dans les jardins d'une ville d'eaux aristocratique du sud de l'Angleterre : « Les ladies et les gentlemen (1) ne voudront certainement pas, et les autres personnes ne doivent pas, cueillir les fleurs ». Le Seigneur veut que nous soyons tous, dans le domaine spirituel, des ladies et des gentlemen.

(1° C'est-à-dire les dames et les messieurs bien élevés. (Trad.)

Il peut y avoir une première période où le croyant est semblable à un enfant ; il doit apprendre

le bon usage des dons spirituels en obéissant à ceux qui ont autorité, qu'il comprenne ou non les raisons de leurs injonctions. Mais s'il y a une vraie croissance dans la grâce, ce stade est vite dépassé, et les dons seront employés comme il faut, instinctivement, pour ainsi dire.

Paul exprime ainsi cette pensée : « Frères, ne soyez pas -des enfants sous le rapport du jugement ; ...à l'égard du jugement (sous-entendu : en ce qui concerne les dons spirituels), soyez des hommes faits (I Cor. 14:20). Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance (1Co 12:1) ». Par conséquent, si la première chose à avoir pour bien se servir des dons spirituels, c'est un cœur qui soit bon, parce que rempli de l'amour divin, la seconde chose nécessaire est un esprit qui soit intelligent, parce qu'éclairé par la lumière divine.

Toutefois l'intelligence requise pour les dons spirituels et leur emploi, que Paul recommande si fortement, est fondée après tout sur ce qu'on peut appeler un bon sens sanctifié : c'est ce qui ressort de sa brusque question : « Ne diront-ils pas que vous êtes fous ? » (I Cor. 14:23), et des comparaisons familières qu'il tire des instruments de musique (v. 7-11). Pour comprendre comment se servir correctement même d'un don aussi mystérieux que le parler en langues, point n'est besoin d'une révélation spéciale, ni même d'une étude bien poussée des Ecritures ; il suffit d'appliquer des principes tout ordinaires de convenances et de tact ! La question se ramène en fin de compte à cette considération toute simple.

Pour conclure, souvenons-nous que les instructions données à l'église de Corinthe, tout en étant destinées par Dieu à l'Eglise de tous les siècles, ont pour origine les désordres qui s'étaient produits dans un endroit déterminé. Ils ne correspondent pas à l'état normal d'une église ou d'un croyant spirituellement sains.

L'esprit de l'homme est à la racine de ces désordres, quand il veut s'affirmer au lieu de s'effacer. Le seul remède se trouve auprès de la Croix, et sur la Croix.

La pratique des dons spirituels est portée à son point de perfection quand le Saint-Esprit est vraiment le maître de l'être entier, esprit, âme et corps. Le chrétien peut alors dire avec le cantique : « Pour moi, être libre, c'est me soumettre à ta volonté », et les assistants sont forcés de reconnaître qu'il est réellement « rempli du Saint-Esprit ». Tout ce qui arrivera, en de telles conditions, sera de bon aloi.

CHAPITRE XI

Examen de quelques difficultés.

L'expérience nous a montré que, lorsque les croyants possèdent des dons spirituels, il se présente certaines difficultés. Nous nous proposons de les examiner loyalement dans le présent chapitre.

Que le lecteur nous accorde son indulgence ! Il est légitime que tous ne soient pas ici du même avis. Nous voulons traiter ces matières selon la mesure de lumière que Dieu nous a

accordée. Certes, nous essaierons de répondre à chaque question par le moyen des Ecritures ; l'autorité de la Parole de Dieu est notre recours suprême. Mettez la Bible de côté, inventez des théories : si plausibles qu'elles soient vous vous égarerez. Obéir aux Ecritures n'est jamais un esclavage ; et l'on n'a pas de vraie liberté quand on le rejette. L'expérience chrétienne, et l'histoire de l'Eglise illustrent ce principe d'une manière convaincante : « la Loi et au Témoignage ! ».

La plupart des difficultés pratiques qui naissent à l'usage des dons spirituels concernent les dons de prophétie, des langues, ou d'interprétation ; c'est une matière qui paraît tellement étrange à la plupart des chrétiens de nos jours. C'est avec regret que nous le constatons. Dieu veuille hâter le jour où nous serons aussi familiers avec ces choses que l'étaient les chrétiens du premier siècle.

Les questions que l'on nous pose le plus fréquemment sont les suivantes :

1. — I Cor. 12:30 : « Tous parlent-ils en langues ? ». Comment conciliez-vous avec ce verset la doctrine selon laquelle tout croyant parle en langues quand il reçoit le baptême du Saint-Esprit ? (1).

Il n'est pas conforme à l'Ecriture de dire que tous les chrétiens remplis de l'Esprit doivent posséder le DON des langues. Paul enseigne clairement dans I Cor. 12 que les uns ont un don, les autres un autre.

Toutefois, l'Esprit peut produire, à l'occasion, chez un croyant baptisé de feu, une manifestation de n'importe quel genre, sans que celle-ci constitue un don permanent et reconnu comme tel. Ainsi Paul dit : « Vous pouvez tous prophétiser successivement » (14:31) cependant tous ne sont pas prophètes au sens officiel de Ephésiens 4:11. Tous les croyants peuvent se mettre au bénéfice de la parole : « Ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris » (Marc 16:18) ; cependant tous n'ont pas les dons de guérison. Il en est de même du don des langues.

De toute évidence, tous parlèrent en langues le jour de la Pentecôte (Actes 2:4) ; dans la maison de Corneille, TOUS parlèrent en langues lorsque l'Esprit descendit (Actes 10:44-46). Il ne s'agit pas ici du DON des langues, conféré d'une manière permanente à certains membres du corps de Christ (I Cor. 12:10, 30), mais d'une manifestation de l'Esprit qui laissait ainsi connaître qu'il était descendu sur ces croyants. Dans I Cor. 12:30, ne l'oublions pas, l'apôtre ne traite pas de l'expérience initiale du Baptême de l'Esprit, mais des dons conférés d'une manière permanente. La règle donnée dans I Cor. 14:27 ne s'applique certainement pas dans les circonstances que relatent Actes 2:4, 10:44 et 19:6.

(1) La réponse à cette première question est la traduction d'un texte inédit, que M. Donald Gee se propose de substituer dans les éditions anglaises ultérieures, à celui qu'on trouve dans la 2^e édition.

2.— I Cor. 14:27 : « Que deux ou trois au plus parlent ». S'agit-il du nombre de ceux qui peuvent parler ? ou du nombre de messages ? ou du nombre de parties qu'on peut distinguer dans un seul message en langues ?

Le contexte montre clairement qu'il s'agit du nombre de ceux qui peuvent parler dans une

seule et même réunion. Dans la fin du verset, il est dit : « Qu'un seul interprète » (évidemment une seule PERSONNE) ; au v. 29, on lit : « pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent » (c'est-à-dire deux ou trois PERSONNES). Donc il est clair que « deux ou trois, et chacun à son tour », s'applique à des personnes ; sains quoi, on ne comprend plus ce passage.

Cette interprétation du verset 27 est aussi en accord avec le sens général du chapitre ; évidemment l'apôtre ne veut pas que l'on parle beaucoup en langues dans les réunions publiques de l'église. Toute autre explication, quelque savante et sincère qu'elle soit, provient, nous le craignons, du désir de favoriser l'excès du parler en langues.

Il est plus sûr de s'en tenir à l'Écriture ; nous reconnaissons cependant que des réunions ont pu être puissantes et bénies bien qu'il y ait eu plus de trois messages en, langues. Peut-être le Seigneur insiste-t-il sur cette manifestation particulière de l'Esprit parce que nous sommes dans les derniers jours ? (I Cor. 14:21). Peut-être les messages donnés, en langues auraient-ils dû être donnés plutôt par prophétie pour celle-ci l'apôtre ne pose pas de limite (I Cor. 14:31). L'inspiration des messages viendrait vraiment du Seigneur, mais l'homme n'emploierait pas le don qu'il faut pour l'exprimer. Paul montre qu'il est possible de choisir le don que l'on emploiera dans telle circonstance donnée ; (I Cor. 14:19). Les croyants feront bien de prêter attention à l'injonction du v. 39 : « Aspirez au don de prophétie ».

Nous ne croyons pas qu'il faille faire de la règle « trois au plus » un esclavage ; mais nous croyons d'autre part qu'il est dangereux de s'écarter des principes enseignés dans ce chapitre. Il est toujours plus sûr d'être scripturaire.

3. — Est-il permis d'interrompre un prédicateur par un message en langues ?

Il y a des prédicateurs du mouvement de Pentecôte qui émaillent leurs sermons de messages en langues qu'ils interprètent au fur et à mesure, avec beaucoup de puissance et d'onction. Cela est scripturaire (I Cor. 14:5), et il en est résulté souvent, à notre connaissance, de grandes bénédictions. En fait ces prédicateurs sont inspirés tout le temps qu'ils parlent, et la plus grande partie de leur prédication est une manifestation du don de prophétie.

Nous comprenons qu'un membre de l'assemblée interrompe un tel prédicateur (d'après I Cor. 14:30) ; mais, sauf de rares exceptions, les interruptions ne sont pas de saison quand celui qui prêche possède la parole de sagesse ou la parole de connaissance. Une interruption en langues risque de briser l'élan du message, au détriment de l'orateur et des auditeurs.

Ceux qui interrompent le prédicateur rempli de l'Esprit, le font parce qu'ils reçoivent un « témoignage intérieur » qui accueille la Parole. Ce témoignage n'est pas une raison suffisante pour interrompre. Loin de là. Ils craignent à tort d'éteindre l'Esprit en se taisant. Mais ils seraient plus utiles, s'ils s'employaient, sous l'action de l'Esprit qui agit en eux, à maintenir dans la réunion le sens de la puissance et de la présence de Dieu. La vapeur qui est dans la locomotive n'a pas pour but principal de faire fonctionner le sifflet, mais de faire avancer le convoi. « Que tout se fasse avec bienséance et avec ordre » (I Cor. 14:40) : ce principe s'applique ici. On ne peut pas prétendre que celui qui se met à interrompre un prédicateur réellement inspiré, obéit à cette règle. Nous avons remarqué, en pareil cas, que, une fois le message interprété, il ne dit rien de plus que ce que le prédicateur aurait dit lui-même dans le cours de son sermon, et il n'y a aucune raison de penser que les messages en langues

soient plus inspirés que ceux qui Proviennent des autres dons. Parfois ils font plus d'impression ; c'est pourquoi, à certains moments, ils sont parfaitement à leur place.

Le seul exemple que présente le Nouveau Testament d'une interruption en langues, est celle qui se produisit au cours de la prédication de Pierre chez Corneille (Actes 10:44). Il ne s'agit pas ici du don des langues, pratiqué dans l'Eglise. Les auditeurs recevaient le baptême du Saint-Esprit, avec un signe : ils se mirent à parler en langues pour la première fois de leur vie. Le jour de la Pentecôte, le parler en langues prit fin avant la prédication de Pierre, et rien n'indique que ce dernier fût interrompu.

Dans les grandes réunions publiques, spécialement dans les réunions d'évangélisation, seuls des croyants très avancés peinent se servir d'un don spirituel, quel qu'il soit.. Le chapitre 14 de I Corinthiens montre quelles précautions toutes particulières doivent être prises quand des incroyants sont présents.

4. — Peut-on parler en langues dans une réunion en plein air ?

« Les langues sont un signe pour les incroyants » (I Cor. 14:22) ; on a constaté des résultats merveilleux dans des réunions en plein air où la langue parlée par un inspiré a été reconnue par un auditeur. On nous a cité aussi des cas où des prédicateurs ont pu soudain parler en une langue inconnue d'eux jusqu'alors. Ces faits nous paraissent être plutôt des miracles que des manifestations ordinaires du don des langues.

Jamais le Nouveau Testament ne montre le don des langues servant à la prédication. Le jour de la Pentecôte, le parler en langues eut lieu dans la Chambre Haute, et il cessa avant le début de la prédication (Actes 2:14). Tous les textes tendent à montrer que le don des langues a deux applications essentielles : a) la communion ,personnelle avec Dieu, I Cor. 14:2 ; b) l'édification de l'Eglise, quand il y a interprétation (v. 5).

Donc à moins que le don ne soit transformé par l'Esprit en un signe (I Cor. 14:22), en règle générale, il n'a pas de place dans les réunions en plein air ou les réunions d'appel. Cette conclusion est, de plus, conforme au bon sens.

5. — Peut-on, dans une réunion, prier en langues ?

S'agit-il d'une longue prière en une langue inconnue, les textes sont formels ; il faut répondre : non (I Cor. 14:14-17).

Il n'en serait pas de même toutefois pour une exclamation soudaine, jaillissant d'une plénitude de l'Esprit qui dépasse les facultés ordinaires d'expression. Il n'en serait pas de même 'non plus pour de petites réunions semi privées. L'apôtre a en vue les réunions où « les hommes du peuple » sont présents.

6. — Comment intervenir quand des abus sont constatés ?

On donnera à l'église assemblée les enseignements appropriés (I Cor. 12:1) ; on aura des conversations particulières avec ceux qui ont erré ; on aura recours à la prière, et celui qui dirige l'assemblée devra garder un contact si vivant avec Dieu qu'il saura faire prévaloir une atmosphère de victoire ; enfin ceux qu'on reconnaît comme chefs devront donner l'exemple d'un bon emploi des dons spirituels.

Il ne faut recourir qu'en dernier ressort à une réprimande publique ; encore faut-il qu'il y ait urgence. Il faut ici le plus grand tact. On attriste et l'on éteint facilement l'Esprit ; une assemblée locale, ou une réunion plus générale (1) .peuvent facilement être paralysées par des réprimandes qui ne sont pas absolument selon l'Esprit. Il faut, pour s'occuper de ces choses, des hommes d'expérience, ayant de l'habileté et de la sagesse. Quelquefois un peu de désordre accompagnant l'action du Seigneur vaut mieux que l'ordre du cimetière et de la mort.

(1) L'auteur pense aux grandes assemblées qui se concentrent périodiquement en des points donnés, et qui sont courantes en Angleterre sous le nom de « conventions ». (Trad.).

7. — L'interprétation doit elle ressembler exactement au message en langues ?

Oui, en règle générale. Nous croyons à la réalité du don d'interprétation des langues, qui peut être contrôlé par n'importe quel assistant ayant une connaissance naturelle de la langue parlée.

Il y a certains dialectes barbares qui disposent de très peu de sons, du moins au jugement d'une oreille non accoutumée Il arrive donc que l'interprétation présente une plus grande richesse de sons que le message en langue.

Il ne faut pas oublier que l'interprétation est un don de l'Esprit ; elle n'est pas comparable en tous points à la traduction naturelle d'une langue étrangère. La révélation peut être donnée d'une façon plus complète à l'interprète ; dans ce cas le message de l'interprète pourra être plus plein et plus riche de toute manière, également plus long.

8. — Faut-il chercher les directions divines par le moyen du don de prophétie ?

Non, car ce serait revenir en arrière vers l'Ancien Testament. Dans le Nouveau Testament, nous ne voyons pas un seul cas où les individus ou les églises aient cherché les directions divines, une révélation de la volonté d'En-haut en recourant à un prophète ou au don de prophétie. Cela est décisif.

Il arrive que le Seigneur décide de dévoiler l'avenir, ou de faire connaître sa volonté par une prophétie (exemple, Actes .11:28 ; 21:11) ; mais il n'y a rien là qui permette d'échafauder un système de direction divine par le moyen des prophètes. Jamais les prophètes du Nouveau Testament n'ont demandé ces révélations ; elles ont été données spontanément.

Si l'on interroge le Seigneur par l'intermédiaire des prophètes, on prive les croyants du privilège qui est le leur, dans l'économie présente, où les fils de Dieu sont personnellement conduits par l'Esprit de Dieu (Rom. 8:14). Point n'est besoin d'un prêtre ni d'un prophète entre le chrétien et Dieu. Nous soumettre à un tel système, ce serait vendre notre droit d'aînesse. Dieu nous en préserve ! Il est déplorable que de tels systèmes soient imposés aux personnes ignorantes, à qui on les présente comme des révélations plus complètes, etc. Toutes ces erreurs sont vite reconnues à la lumière de la Parole de Dieu.

Nous rejetons donc complètement les pratiques par lesquelles on chercherait auprès des prophètes des directions soi-disant divines, spécialement si on les incorpore dans un système

de gouvernement ecclésiastique. Cependant nous devons laisser à Dieu toute liberté de nous guider comme il le veut ; et il n'y a pas de raison pour que la lumière ne vienne pas, de temps à autre, par le moyen des dons de l'Esprit. Il faut « éprouver » soigneusement les directions de cette nature (I Thess. 5:19-21), et les contrôler avant d'agir, par les autres moyens que nous avons de connaître la volonté divine. Faute de ces précautions, plusieurs ont commis de graves erreurs. Il est aisé de surajouter à un message authentique du Seigneur, une conclusion erronée qui ne vient que de nous-mêmes.

9. — Y a-t-il une différence entre le don de prophétie et la charge de prophète ?

L'esprit de prophétie peut, de temps à autre, saisir une assemblée entière (Apoc. 19:10 ; I Cor. 14:24, 31), et tout croyant rempli de l'Esprit peut à l'occasion prophétiser (c'est-à-dire donner un message inspiré).

Mais tous sont-ils prophètes ? (I Cor. 12:29). Certainement non. Les prophètes constituaient un groupe défini (I Cor. 14:29-32) ; ils pratiquaient régulièrement le don spirituel de prophétie dans les assemblées (Rom 12:6 ; I. Cor. 12:10). On parle des prophètes dans les passages suivants : Actes 11:28 ; 13:1 ; 15:32 ; 21:10. L'Eglise attachait un grand prix à leurs messages inspirés ; c'est pourquoi nous voyons la charge de prophète mentionnée tout de suite après celle d'apôtre (I Cor. 12:28, Ephés. 4:11).

Leur droit à une charge dans l'Eglise était de même nature que celui des autres personnes en charge : il avait pour fondement un ministère spécial donné par Dieu et reconnu par tous. En ce sens Dieu a établi (I Cor. 12:28) les différentes charges dans l'Eglise. Aujourd'hui nous n'avons pas l'habitude de donner le nom de prophètes à ceux qui se servent régulièrement du don de prophétie dans leur ministère ; aussi quelques personnes pensent-elles que nous n'avons plus de prophètes. C'est une erreur. Ce n'est pas le titre qui crée la charge et l'établit dans l'Eglise : c'est le ministère reçu de Dieu ; peu important les noms donnés au ministre. La charge ne consiste pas dans le nom, mais dans la puissance.

Il n'est pas conforme à l'Ecriture d'appeler certaines personnes « prophètes établis » et de les distinguer des autres, qui cependant exercent régulièrement le même ministère dans les assemblées. Tous sont également « établis » et tous sont prophètes, du moment qu'ils exercent un ministère utile, de la part du Seigneur. La charge de « prophète établi » n'a aucun fondement dans le Nouveau Testament ; nous craignons que la création de telles charges ne provienne parfois d'une forme subtile de cléricisme et du désir de dominer sur l'Eglise de Dieu. C'est le principe du papisme, et nous croyons devoir lui résister de toute notre force.

D'autres questions encore se posent, partout où Dieu répand son Esprit, comme une pluie de l'arrière-saison. Nous ne pouvons pas nous y étendre davantage ici. Beaucoup de questions se sont du reste trouvées résolues en passant, au cours de ces études.

La règle d'or, la règle unique, est d'examiner chaque problème à la lumière de la Parole écrite de Dieu, et de se soumettre à son verdict. Quelque attrayante que puisse paraître au premier abord une dérogation aux règles scripturaires, elle ne peut être que terriblement dangereuse. Pour aller de progrès en progrès, il faut garder sa fidèle Parole. Nous croyons que la Bible contient toute la lumière nécessaire à l'Eglise de tous les siècles, sur tous les sujets possibles ; si telle solution n'est pas directement énoncée, du moins elle se déduira des principes

généraux de la Bible. Nous appliquons en particulier ces affirmations sans hésiter, en ce qui concerne les dons spirituels.

CHAPITRE XII

Conclusion.

Nous voulons, pour conclure, présenter quelques considérations qui, avec la grâce de Dieu, nous permettront de comprendre la question d'une manière plus parfaite. et de pénétrer plus complètement dans la volonté divine.

Nous proposons trois sortes de considérations : un regard tourné vers le dedans (point de vue analytique) ; un regard en haut (point de vue de la piété) ; un regard au dehors (point de vue pratique).

1. — Un regard au dedans (point de vue analytique)

Ici nous essayons de sonder les dons eux-mêmes, avec le respect qui s'impose dès que l'on tente d'analyser les opérations de l'Esprit de Dieu. Prenons garde à la manière dont nous regardons dans l'Arche Sainte ; néanmoins une telle étude a sa raison d'être ; elle est même indispensable, à notre sens, pour ceux qui sont appelés à être docteurs ou conducteurs d'âmes. Cette étude n'est pas sans dangers. Il faut se souvenir que, pour le moment, « nous connaissons en partie » seulement, et nous devons nous comporter donc avec humilité à l'égard des mystères de Dieu.

Le point essentiel dans l'analyse des dons est l'INSPIRATION. Si l'on enlevait ce trait d'un tableau des dons de l'Esprit, on les affaiblirait au delà de toute mesure au point de les rendre méconnaissables.

Tous les fondamentalistes (Autre nom des protestants orthodoxes, par opposition aux modernistes, dans les pays anglo-saxons.) admettent d'une manière à peu près unanime l'élément surnaturel, c'est-à-dire l'élément d'inspiration, des dons spirituels de l'Eglise primitive, au moins en ce qui concerne les guérisons, les miracles, la prophétie, ou les langues. La logique exige, croyons-nous, que l'on étende, comme nous l'avons fait, cet élément surnaturel à la totalité des dons. C'est la seule manière d'interpréter ce qu'en dit le Nouveau Testament, la seule qui rende justice aux dons. Il faut maintenir jalousement cette conception de l'inspiration, sans quoi tout exercice des dons spirituels perdra vite son efficacité et sa puissance. La notion d'inspiration doit être clairement définie, et avec mesure, afin qu'elle ne devienne pas la source du fanatisme le plus extravagant.

Qu'est-ce que l'inspiration ? La plupart d'entre nous ne peuvent donner qu'une définition vague. On parle souvent d'inspiration en poésie, en musique, en peinture, etc.

Le dictionnaire définit un état d'inspiration « un état où l'on subit l'instruction ou l'influence

d'une puissance supérieure. » Cela implique que l'on est conduit par quelque puissance extérieure à sa propre personnalité. Malheureusement, de nos jours, dans le peuple, on se tourne beaucoup vers le spiritisme pour trouver une telle inspiration : inspiration conforme à la définition du dictionnaire sans doute, mais la puissance supérieure qui est à l'oeuvre, est, nous le craignons, démoniaque. Le préjugé et la crainte ne doivent pas cependant nous empêcher de voir qu'il est possible que les croyants remplis du Saint-Esprit soient authentiquement inspirés, et conduits par l'Esprit de Dieu, conformément aux Ecritures. La Bible, parlant de cette inspiration, dit que « les saints hommes de Dieu ont parlé, (poussés par le Saint-Esprit. » (II Pierre 1:21). Nous ne prétendons pas, hâtons-nous de le dire, qu'il puisse y avoir de nos jours une inspiration infaillible ; nous croyons que, sous ce rapport, l'inspiration a cessé depuis l'achèvement du canon. Mais nous croyons que l'inspiration doit continuer à travers toute l'économie présente, en l'entendant au sens où les dons spirituels de l'Eglise primitive étaient inspirés. Nous avons déjà dit que ces dons n'étaient pas regardés, même alors, comme infaillibles, et c'est une erreur de croire qu'aux temps apostoliques ils auraient été placés au même rang que les Ecritures.

Une fois reconnu en principe que deux personnalités sont à l'oeuvre dans l'inspiration qui se manifeste par le moyen des dons, la personnalité du croyant, et celle du Saint-Esprit, on peut comprendre beaucoup plus clairement les textes qui les concernent, et résoudre beaucoup plus facilement les problèmes pratiques qu'ils soulèvent. Presque toutes les difficultés viennent de ce que l'on n'a pas reconnu ou admis ce principe. Quelques-uns n'ont voulu voir que le côté divin, et se sont imaginés que la personnalité humaine était anéantie durant l'exercice des dons spirituels : ils se trouvent très embarrassés par les instructions de I Cor. 14, qui supposent que le croyant dispose du don à volonté. Dès qu'une imperfection apparaît., dès que la personnalité de l'individu entre en jeu, ils ne voient plus que le côté humain, et prétendent rejeter le tout. Cela n'a pas plus de bon sens que l'attitude opposée qui v eut faire passer toute extravagance comme venant de l'Esprit de Dieu.

L'exercice idéal du don spirituel a lieu quand le croyant est tout entier dirigé par le Saint-Esprit. Dans ces conditions le don est « selon l'Esprit » ; il glorifie Dieu et accomplit sa volonté. L'idéal n'est pas toujours atteint, et par conséquent l'inspiration peut varier en degré, à la fois selon les individus, et pour un même individu, selon les moments. C'est ce que suppose la doctrine de I Cor. 14, et c'est pour cela qu'il nous est dit d'éprouver toutes choses et de retenir ce qui est bon. (I Thess. 5:19-21).

Puisqu'il peut y avoir inspiration de nos jours, il faut aussi mettre en pratique le commandement apostolique : « Epreuvez les esprits. » (I Jean 4:1-6) ; on ne doit donc accepter aucun ministère agissant par inspiration sans appliquer les critères fournis par l'Ecriture. Les critères de l'Ecriture, disons-nous, et non ceux que dicteraient notre fantaisie, une tradition humaine, ou un préjugé.

II. — Un regard en-haut (point de vue de la piété).

Ici, nous faisons halte pour admirer, aimer et louer. Le but d'un don est toujours de nous conduire au Donateur.

Les dons de l'Esprit sont toujours pour le croyant une occasion d'adorer ; ils lui rappellent constamment la présence de Dieu. Ils doivent donner même à l'incroyant, quand on les exerce d'une manière convenable, un sens si net de la présence de Dieu qu'il éveille la

conviction du péché (Actes 2, I Cor. 14:25).

Rien n'est plus navrant que de voir des chrétiens se mettre à jouer avec les dons spirituels, comme des enfants s'amuse avec leurs jouets, en jouissant, seulement pour eux-mêmes, en tirant une satisfaction et une gloire personnelles ; et puis, soudain, perdant la notion de leur grandeur, et les négligeant comme un enfant fait de ses jouets. Combien cela doit attrister le Saint-Esprit

Ces dons glorieux sont des manifestations du SAINT-ESPRIT. C'est dire qu'ils proviennent de la divinité elle-même. Si nous les ramenons avec respect à leur source, nous trouvons qu'ils nous placent parmi les Attributs mêmes de Dieu. Quand nous nous élevons sur les cimes de la communion avec Dieu, nous commençons de découvrir que les neuf manifestations de l'Esprit mentionnées par Paul dans I Cor. 12:8-11, contiennent bien autre chose que des formes particulières de ministères dans les assemblées. Ils sont aussi des indications et des types (1), des exemples et des éléments, de ces voies éternelles de l'activité divine par lesquelles l'Esprit de Dieu a opéré à travers tous les siècles. En dernière analyse, ils révèlent LE SEIGNEUR dans toute sa puissance et sa sagesse infiniment variées.

(1) Dans la langue théologique, un type (grec typos) est une image réelle (l'une vérité divine, c'est-à-dire un fait, un personnage. un objet qui, par leur nature même, correspondent à des réalités divines plus profondes. (Trad.).

Les dons de guérison par exemple, ne sont qu'un ruisseau venant du grand fleuve de vie, la vie même du Dieu vivant. en qui nous avons la vie, le mouvement et l'être. Les dons de sagesse et de connaissance sont comme une clé qui nous ouvre un peu les immenses trésors de sagesse et de connaissance qui résident en Christ (Colossiens 2:3). Par le discernement des esprits nous participons à l'attribut glorieux et redoutable de la toute-science par lequel tout est nu et découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte, le Créateur tout-puissant qui seul voit parfaitement le commencement et la fin de toutes choses. Peut-être le plus précieux de tous les dons est-il celui qui révèle l'émotion de Dieu, le don de prophétie, don merveilleux par lequel l'âme de l'homme peut en quelque mesure être à l'unisson du coeur d'un Dieu infini, et laisser passer en elle quelque chose de la passion, des appels, de l'indignation ou de la tendresse de Notre Père.

Un champ très vaste s'ouvre devant celui qui veut étudier avec piété les dons spirituels. Leur étude accroîtra grandement notre connaissance de celui dont il est dit que la vie éternelle, c'est de le connaître. LE BUT DES DONS EST DE NOUS CONDUIRE AU DONATEUR.

III. — Un regard au-dehors (point de vue pratique).

Pour finir, il faut jeter les regards alentour. L'analyse a son rôle à jouer, il est bon de regarder au-dedans, mais il y a quelque chose de malsain, spirituellement, à s'absorber dans les expériences chrétiennes. Bien qu'il soit vrai que les dons spirituels atteignent leur but le plus élevé quand ils apportent à l'âme une communion plus intime avec Dieu et une connaissance plus profonde du Tout-Puissant, toutefois nous ne devons pas nous enfermer dans un mysticisme stérile.

Un monde immense entoure chacun de nous ; des millions d'hommes, nos frères, cherchent à trouver Dieu, si seulement ils pouvaient le trouver ! Hommes ayant faim et soif, hommes

indifférents à tout ce qui est invisible et éternel, hommes aveuglés par le dieu de ce monde, hommes morts dans leurs transgressions et leurs péchés : et cependant hommes pour lesquels Christ est mort, et aimés de Notre Père. S'il nous a été donné dans ces études de définir avec une certaine exactitude la nature des dons de l'Esprit, alors quelles sont, à l'heure actuelle, leur place et leur valeur, dans le témoignage et le ministère, chrétiens ? Comment entrent-ils dans ce cadre plus vaste ?

De telles questions requièrent toute l'attention des chefs du mouvement de Pentecôte, et de tous ceux qu'intéressent les dons spirituels. De vrais dons du Saint-Esprit ne peuvent rester simplement la « marotte » de quelques spécialistes religieux, ou la marque distinctive d'une nouvelle branche de l'Eglise. Il y a dans ces dons une puissance de Dieu, qui répond aux besoins de notre temps, et qui joue un rôle important dans l'accomplissement des plans divins.

Comment définir les besoins de notre temps ? Des centaines de réponses, toutes également autorisées, nous assaillent ici. C'est avec une grande réserve que nous essaierons à notre tour de caractériser la situation actuelle du monde au point de vue spirituel.

Une note qui nous frappe par son insistance, est la soif -du réel. Peu de gens aujourd'hui vont aux offices par convenance ; mais un prédicateur qui a un message vivant réunit des foules aussi grandes que les prédicateurs d'autrefois. La diminution des auditoires dans les édifices religieux du monde entier indique d'une manière lamentable, non pas forcément que les gens ont perdu tout intérêt pour les choses spirituelles, mais que les églises ne répondent pas d'une manière satisfaisante aux besoins des âmes. Leur message manque, en quelque endroit, en quelque manière que ce soit, de réalité.

Il y a là, semble-t-il, un point où les dons spirituels présents de nos jours, répondent à un grand besoin, et ont une grande tâche à accomplir. Une touche de surnaturel revêt la prédication de l'Evangile d'une intense réalité. Qu'il y ait là une puissance capable d'attirer l'attention et de saisir les foules, c'est ce que prouve le fait que les plus grandes salles de Grande-Bretagne suffisent à peine à contenir les foules qui se pressent pour écouter ce témoignage. Le fondamentaliste (1) le plus exigeant ne peut nier qu'il y a là quelque chose d'absolument scripturaire : la prédication de l'Evangile accompagnée de signes (2).

Une confirmation indirecte du besoin qu'ont les âmes d'un témoignage rendu à la présence du surnaturel dans l'expérience chrétienne, est le développement si extraordinaire et si regrettable du spiritisme. Une des causes de son succès est qu'il fournit un élément, le surnaturel, qui manque aux églises. C'est un fait significatif que les spirites puissent prétendre que leurs expériences surnaturelles sont un réveil des dons spirituels de l'Eglise primitive. Nous repoussons, avec la plus grande force, cette prétention, qui nous paraît blasphématoire, mais nous n'en voyons que mieux par là, la nécessité de remettre en honneur les dons authentiques du Saint-Esprit dans l'Eglise, non en théorie seulement, mais en pratique. Nous ne croyons pas que la carence des églises actuelles en fait de dons spirituels soit conforme à la volonté de Dieu ; elle est, à notre sens, le fait de leur incrédulité et de leur tiédeur.

En même temps que les esprits se détachent de plus en plus de l'Eglise, à cause de son manque de force et de réalité, on remarque que la pensée populaire a de plus en plus tendance à séparer le Christ des églises. Un des livres les plus répandus ces dernières années a montré que l'Inde, quoique âprement opposée aux églises chrétiennes organisées,

est prête à accepter le Christ. La même tendance se fait jour chez toute espèce de gens, comme on peut s'en rendre compte dans les conversations que l'on a l'occasion de tenir à droite ou à gauche. Certes on tend alors à voir en Notre Seigneur un Maître et un Docteur spirituel plutôt qu'un Sauveur ayant payé la rançon du péché sur la Croix ; le fait n'en reste pas moins significatif, et même encourageant. Le trait essentiel est l'accent mis sur la personnalité du Christ, sur lui-même, et cela dépasse même l'intérêt porté à son enseignement.

Que peuvent faire ici les dons spirituels ? Beaucoup ; car ils ont un pouvoir merveilleux pour rendre le Seigneur Jésus-Christ très présent et très précieux pour l'âme, ils conduisent à trouver en lui une pleine satisfaction spirituelle. Puisqu'ils mettent toujours en valeur la personne du Rédempteur, ne sont-ils pas propres à prendre le coeur et la volonté des multitudes, qui sont lassées des religions, mais avides du Christ ?

Les paroles mêmes du Seigneur sur le témoignage que le Consolateur devait lui rendre à lui-même, confirment que tel doit bien être le résultat de l'exercice des dons spirituels, et telle leur note dominante. C'est de la sorte qu'ils ont dû être si utiles dans l'Eglise du premier siècle. Nous croyons qu'ils seront tout aussi utiles à l'Eglise du vingtième siècle, qui a un grand combat à soutenir contre les puissances des ténèbres coalisées au dehors et contre la tiédeur grandissante au-dedans, mais qui a aussi une occasion unique pour l'évangélisation du monde entier.

« ASPIREZ AUX DONS SPIRITUELS »

(1) Voir la note ci-dessus.

(2) L'auteur fait allusion au passage Marc 16:17.

VALENCE. — IMPRIMERIE CHARPIN ET REYNE.

Numérisation Yves PETRAKIAN Février 2007

Copie autorisée pour diffusion gratuite uniquement

Obligation d'indiquer la source 456-bible.com.